

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR FAIS CE QUE DOIS!

TROIS SOUS LE NUMERO
Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL
TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Directeur: HENRI BOURASSA

Un budget sans impôts

Un ministère où les fonctionnaires paient pour travailler

Si nous profitions de l'ajournement des Communes pour parler d'un budget et d'un quasi-ministère... qui n'ont rien de parlementaire!

Combien, parmi les lecteurs de très gros journaux, y auront remarqué ces jours-ci le compte rendu des séances publiques de la Saint-Vincent-de-Paul?

Et, pourtant, il y a là une manifestation du plus vif intérêt, et d'une très haute portée; une manifestation qui devrait donner l'élan à de fécondes réflexions.

Prenez simplement le cas de Montréal. Notre ville possède 95 conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Cela veut dire 95 centres où chaque semaine on examine en détail la situation des pauvres de la région, 95 centres d'où partent les secours matériels et spirituels. Ces 95 conférences ont distribué l'an dernier plus de \$100,000; mais ces secours matériels abondants, répartis avec grand soin, placés où ils peuvent rendre le plus de service, ne représentent qu'une fraction de l'effort des 2,500 membres actifs des conférences. Ceux-ci ne se sont pas en effet contentés d'agir comme agents de transmission d'une certaine somme d'argent; ils ont payé de leur personne, après avoir donné de leur argent. Ils sont allés dans plus de 4,500 familles, ils y ont porté, avec le secours matériel urgent, le bon conseil, la parole bienfaisante.

Il y a plus. Ces 95 conférences n'agissent point au hasard, sans lien, sans cohésion. Elles sont régies d'abord par un règlement qui codifie l'expérience de près d'un siècle et des pays les plus divers. Elles sont groupées ensuite de façon à pouvoir coordonner leurs efforts et à leur assurer le maximum d'efficacité. Au-dessus des conférences proprement dites, cellules primitives de l'oeuvre, il y a les conseils particuliers qui relient les conférences de tel ou tel territoire. Montréal possède, pour sa part, dix de ces conseils régionaux, eux-mêmes groupés sous l'autorité du conseil qui régit l'ensemble des conférences de la ville. — Celui-ci, à son tour, est en relations directes avec un conseil supérieur, qui relève du conseil général de Paris. L'organisation est parfaite, à la fois souple et ferme.

Grâce à ce régime, grâce à cette oeuvre, un bien est fait que nous ne pouvons, à la vérité, exactement mesurer (car trop de ces choses se passent à l'intérieur des âmes et trop d'autres sont cachées par une politique qui, par principe, ne courtise point la publicité), mais que nous pouvons deviner.

A Montréal seul, nous savons donc que plus de 4,500 familles ainsi qu'à Montréal, pour ne noter que quelques faits, la société Ceci, comme bien on l'imagine, ne correspond qu'à une fraction de son effort; la charité tend toujours à se répandre et aperçoit toujours de nouvelles plaies à panser. Suivant les besoins de chaque région, nous voyons les initiatives heureuses se multiplier et se superposer à la visite qui est la base de l'oeuvre. C'est ainsi qu'à Montréal, pour ne noter que quelques faits, la société aide les patronages, organise l'émouvante et admirable retraite dite des greux, monte pour les orphelins de délicieuses petites fêtes; c'est ainsi qu'à Québec, elle a fait surgir toute une floraison d'oeuvres, à laquelle vient de s'ajouter celle de la recherche et du soin des aveugles. Combien d'ouvrages là-bas doivent au patronage, aux unions, aux caisses d'épargne fondées sous son inspiration, le goût de l'épargne, la dignité de leur vie et le succès de leur carrière entière?

Quand une circonstance heureuse subitement dévoile l'importance et la variété de ces oeuvres, on est bien tenté de regretter qu'une si grande modestie les tienne presque complètement dans l'ombre.

En fait, nous sommes ici en face d'un véritable ministère de la charité, à l'action persistante, variée, pleine d'initiative.

Mais ce ministère ne paie personne. Il a bien des fonctionnaires, mais ceux-ci briguent l'honneur de donner gratuitement leur temps. Il a bien un budget, mais il ne prélève point d'impôts. Ce budget est tout entier le produit de souscriptions volontaires, — et de souscriptions qui émanent, pour la majeure partie, de ceux-là même qui par ailleurs donnent leur temps et leur dévouement.

Ce n'est pas tout. Les hommes qui font aujourd'hui le bien se préparent des successeurs, et il y a peu de corps aussi intéressants que les conférences juvéniles, fondées dans les maisons d'enseignement, où les petits font l'apprentissage de la charité. Le principe de cette magnifique et bienfaisante action, on sait où il se trouve: dans la volonté de se sanctifier qui est l'objet essentiel proposé aux membres des conférences. Une fois de plus s'affirme ainsi l'éternelle et inépuisable fécondité de la religion.

Ajoutons simplement que, si grande que soit déjà l'oeuvre des conférences, elle peut grandir: en force numérique comme en efficacité. Il est encore des endroits où elle n'est pas établie, il en est probablement d'autres où elle ne donne pas tout ce dont elle serait capable.

Elle est, en tout cas, le noyau autour duquel peuvent se grouper et se développer les plus magnifiques entreprises.

Omer HEROUX.

L'actualité

Politique canadienne faite au Canada

Dans la mémoire de tous ceux qui écurient la campagne de 1911, retentit une formule pittoresque, à l'emporte-pièce, très heureuse: Nous ne voulons pas d'une politique de guerre faite à Londres et d'une politique tarifaire faite à Washington. Il serait opportun de renverser la formule et de l'appiquer à nos politiques fédérales, provinciales, municipales actuelles. Nous voulons une politique canadienne faite au Canada s'adaptant à la situation canadienne.

M. Bourassa, dès son arrivée à Ottawa, s'est efforcé d'imposer à l'attention des gouvernements la famille, qu'ils cachent derrière l'individu. Seul, il a fait beaucoup. Mais c'est dans tous les domaines qu'il faudrait opérer la même modification au champ d'optique des autorités.

Nous ne tenons pas compte du facteur qui devrait être dominant, de la famille. Pourtant c'est elle qui est notre force et c'est elle que nous devons protéger et couvrir.

Si nous en avons le temps, nous ferions le tour de toutes les sphères où s'exercent nos activités politiques, et nous le prouverions.

Passons vite, à vol d'oiseau.

La Gazette de ce matin se plaint de la pénurie des terrains de jeux, d'autant plus qu'une ordonnance sotte interdit aux enfants de jouer dans la rue. Et certains agents de police tentent de la mettre en vigueur. Nous en avons vu dans un quartier où il n'y avait pas un seul terrain de jeux pourchasser de petits glisseurs ou de petits patineurs qui s'amusaient dans une ruelle... propriété privée. Cette pratique est l'épanouissement luxuriant de la sottise, mais c'est bien municipal. Qui se rend compte à l'hôtel de ville, que Montréal, ville de beaucoup d'enfants, devrait plus que toute autre avoir une politique familiale qui inspirerait et imprènerait toutes ses lois et tous ses règlements.

La réglementation du logement devrait tenir compte de ce facteur: l'organisation des parents et terrains de jeux aussi, les règlements de circulation, l'assiette des impôts. Or il n'en est tenu compte nulle part, bien que grâce à un système de gouvernement que nous n'avons appuyé et fait triompher qu'à cause de cela, l'élément canadien-français et l'élément catholique exercent à l'hôtel de ville une prépondérance qu'ils n'avaient jamais connue. Nous ne savons pas voir, nous ne savons pas réfléchir, nous ne savons pas profiter d'une position stratégique ex-

Politique fédérale

Un grand débat en vue sur la dernière conférence impériale

Notre constitution est-elle en jeu? — Ce que prétend M. Guthrie — La question de la présidence permanente — Organisation du groupe progressiste-libéral

LE CHOIX DE M. LEMIEUX ET LES PRECEDENTS

(par Léo-Paul Desrochers)

Ottawa, 15 — Nous avons eu un début de session très bref. Pendant les deux jours qu'il a duré divers députés ont soulevé quelques points intéressants. Ainsi le rapport de la conférence impériale a fourni à monsieur Guthrie et à monsieur Cahan l'occasion d'exprimer leurs opinions divergentes sur un sujet d'actualité. L'un et l'autre n'ont fait que toucher en passant quelques-uns des arguments que l'on étudiera à fond plus tard. Car il y aura un grand débat sur cette question spéciale, et le premier ministre a annoncé son intention d'en venir à un vote sur la question du rapport si l'on ne peut s'entendre autrement.

M. Guthrie a rejoint dans ses conclusions la Manitoba Free Press en affirmant que certaines des résolutions ou des phrases de la dernière conférence impériale amendent implicitement l'Acte de l'Amérique du Nord. On connaît M. Guthrie, M. Dafoe qui écrit dans le grand journal de l'ouest, a toujours suivi attentivement les conférences impériales. C'est un esprit bien informé.

On conçoit le nombre de questions que ce problème pose à lui seul. Une conférence impériale a-t-elle le pouvoir d'amender ainsi la constitution de notre pays? La dernière conférence l'a-t-elle réellement amendée? N'y a-t-il pas une procédure spéciale que l'on devrait suivre, ou même que l'on a suivie toutes les fois que l'on veut adopter un amendement? Quelles seraient les vraies conséquences qui découleraient d'un amendement à la constitution?

On n'a abordé que de très loin tous ces problèmes, car on se réserve pour le jour où commencera le grand débat. Mais, par les pré-

par ailleurs démontré qu'il n'y a de tels avantages pour les gens du Lac Saint-Jean à voir noyer leurs terres, avec la permission du cabinet provincial. L'ironie n'est pas toujours très comprise, — non plus que la plaisanterie.

Cambronne

La Presse avait hier en rédaction une chronique d'une colonne sur le mot malodorant qu'on prête à Cambronne à Waterloo. L'a-t-il dit? Ne l'a-t-il pas dit? Et l'Académie a-t-elle bien fait d'insérer ce mot dans son dictionnaire, malgré trois maréchaux de France et de l'avis de Richepin? La Presse opte pour l'affirmative même si Viviani, à ce qu'elle rapporte, faisait de cette expression "qui ne sent peut-être pas bon", ajoutée-elle "une terrible consommation dans ses conversations". Le mot est plus ou moins à sa place dans le dictionnaire de l'Académie, en son abus peut-être dans certaines conversations. N'importe. La Presse est une autorité en la matière. Prenons là-dessus son avis... et laissons à ses lecteurs ce mot pour qualifier certains de ses récits.

Cette orgie

Ni nos autorités municipales ni nos autorités provinciales n'ont fait quoi que ce soit pour interdire les célébrations scandaleuses du Nouvel An dans certains établissements de nos grandes villes, — célébrations où l'on viole de façon ouverte toutes sortes de règlements municipaux et provinciaux, à commencer par ceux qui ont trait à la vente des boissons alcooliques après dix heures du soir. On publie déjà dans certains quotidiens les réclames relatives à cette orgie annuelle. On comprend que les établissements en question, ainsi que le régime de la vente elle-même, dont les recettes s'accroissent sensiblement par suite de la consommation extraordinaire d'alcools de tout genre qui se fait cette nuit-là, ne tiennent pas à voir interdire une réunion de cette sorte. Mais il faudrait la défendre malgré cela, au nom de la décence et de la morale publiques et privées, mille fois violées cette nuit-là. Il n'en est pas de plus dégoûtante que celle-là; et ceux qui y participent se laissent aller, pour ne rien dire de plus, à des excès de boisson et de débauche. En laissant faire, nos autorités manquent à leur premier devoir, celui de faire observer la loi et respecter la morale.

Bloc-notes

Ironie

Pendant son séjour à Québec lord Willingdon a fort aimablement prêté M. Taschereau de lui garder un petit coin de terre québécois où il viendra vivre, son régime de vicieroi fini. Sur quoi la Patrie écrit, en veine d'ironie... "Pour que lord Willingdon fut assuré de vivre tranquille sur un lopin de terre obtenu du gouvernement de Québec, nous l'avertissons qu'il faudrait qu'il n'y eût pas le moindre cours d'eau susceptible d'être empoisonné". Cette allusion au sort des gens du Lac Saint-Jean dont les terres ont été noyées, malgré tous leurs titres de propriétaires et d'occupants, par la compagnie américaine que le gouvernement Taschereau a autorisée à faire d'immenses barrages, peut être amusante, plaisante même. Mais il est douteux que M. Taschereau et ses amis y voient autre chose qu'une critique déguisée, dont ils se servent, un de ces jours, pour prétendre que la Patrie a journal bleu qui feint de les prendre à partie, a

Cardiaques

On constate que la fièvre typhoïde, la tuberculose et d'autres maladies, épidémiques ou contagieuses, ont fait cette année moins de victimes que pendant les précédentes, aux États-Unis. Mais, par ailleurs, les cas de cancer y augmentent, et la mortalité pour cause de maladies du coeur est à la hausse. Ainsi, selon des statistiques autorisées, il est mort d'affections du coeur pendant les onze premiers mois de 1926, aux États-Unis, vingt mille personnes de plus qu'en 1920. L'allure fantastique de notre civilisation, la passion de la vitesse, les excitations de tout genre multiplient le nombre des cardiaques. C'est une des raisons de la vie contemporaine.

Le problème du logement

Le truc des salons-doubles

La chambre noire, héritage du passé — Un truc qui n'y remédie pas — L'orientation des rues et le lotissement — Remèdes insuffisants — Cessons la tolérance dangereuse

(Par Clarence HOGUE)

III

Les maisons obscures sont légion, chez nous; en fait, elles le sont presque toutes en partie. Un très grand nombre ont au moins une chambre noire, c'est-à-dire une pièce qui n'a aucune ouverture sur l'extérieur. Dans un plus grand nombre de cas encore, il y a des pièces plus ou moins nombreuses dont l'unique fenêtre ouvre sur une cour ou, souvent, la lumière entre à peine et le soleil jamais. Enfin, il y a les pièces doubles qu'on rencontre presque partout. Dans ces cas, la seconde n'est éclairée et ventilée que par la fenêtre de la première; lorsque les gens n'ont pas mis d'obstacles à l'air et au soleil, on a l'impression de se trouver dans une véritable chambre noire de celle d'arrière.

Comme cette manière de faire est générale, il en résulte en fait que la plupart de nos maisons ont des chambres noires.

Il y a deux causes principales à cette situation: l'orientation de nos rues et le lotissement.

Jusqu'à ces toutes dernières années, on n'a tenu aucun compte de la direction des rues. Comme les anciennes terres étaient à angle droit avec le fleuve, on a divisé ces terres par des rues courant dans le même sens. Puis, suivant la coutume américaine, on a fait traverser ces premières rues par d'autres, disposées à angle droit. Tout cela fut fait au petit bonheur, sans tenir aucun compte, naturellement, de la latitude à laquelle nous sommes situés et de la hauteur du méridien. Aussi, les maisons qui sont sur le côté ouest des rues qui courent du nord au sud ne sont-elles à peu près jamais ensoleillées tandis que celles qui sont du côté opposé le sont pendant presque toute la journée. Cela n'aurait peut-être pas un très grave effet mais l'arrière de nos maisons étant presque toujours complètement obstrué par de monstrueux hangars, nos habitations auraient été mieux éclairées si le lotissement avait été mieux fait.

C'est ici que nous touchons à la cause principale de nos maux. On ne sait trop pour quelle raison, quoique ce fût probablement parce qu'on craignait de faire des rues trop rapprochées et qu'on considérait cela comme une perte inutile de terrain, toutes les terres d'autrefois ont été divisées en lots de

Le problème du logement

Le truc des salons-doubles

La chambre noire, héritage du passé — Un truc qui n'y remédie pas — L'orientation des rues et le lotissement — Remèdes insuffisants — Cessons la tolérance dangereuse

(Par Clarence HOGUE)

III

Les maisons obscures sont légion, chez nous; en fait, elles le sont presque toutes en partie. Un très grand nombre ont au moins une chambre noire, c'est-à-dire une pièce qui n'a aucune ouverture sur l'extérieur. Dans un plus grand nombre de cas encore, il y a des pièces plus ou moins nombreuses dont l'unique fenêtre ouvre sur une cour ou, souvent, la lumière entre à peine et le soleil jamais. Enfin, il y a les pièces doubles qu'on rencontre presque partout. Dans ces cas, la seconde n'est éclairée et ventilée que par la fenêtre de la première; lorsque les gens n'ont pas mis d'obstacles à l'air et au soleil, on a l'impression de se trouver dans une véritable chambre noire de celle d'arrière.

Comme cette manière de faire est générale, il en résulte en fait que la plupart de nos maisons ont des chambres noires.

Il y a deux causes principales à cette situation: l'orientation de nos rues et le lotissement.

Jusqu'à ces toutes dernières années, on n'a tenu aucun compte de la direction des rues. Comme les anciennes terres étaient à angle droit avec le fleuve, on a divisé ces terres par des rues courant dans le même sens. Puis, suivant la coutume américaine, on a fait traverser ces premières rues par d'autres, disposées à angle droit. Tout cela fut fait au petit bonheur, sans tenir aucun compte, naturellement, de la latitude à laquelle nous sommes situés et de la hauteur du méridien. Aussi, les maisons qui sont sur le côté ouest des rues qui courent du nord au sud ne sont-elles à peu près jamais ensoleillées tandis que celles qui sont du côté opposé le sont pendant presque toute la journée. Cela n'aurait peut-être pas un très grave effet mais l'arrière de nos maisons étant presque toujours complètement obstrué par de monstrueux hangars, nos habitations auraient été mieux éclairées si le lotissement avait été mieux fait.

C'est ici que nous touchons à la cause principale de nos maux. On ne sait trop pour quelle raison, quoique ce fût probablement parce qu'on craignait de faire des rues trop rapprochées et qu'on considérait cela comme une perte inutile de terrain, toutes les terres d'autrefois ont été divisées en lots de

Le problème du logement

Le truc des salons-doubles

La chambre noire, héritage du passé — Un truc qui n'y remédie pas — L'orientation des rues et le lotissement — Remèdes insuffisants — Cessons la tolérance dangereuse

(Par Clarence HOGUE)

III

Les maisons obscures sont légion, chez nous; en fait, elles le sont presque toutes en partie. Un très grand nombre ont au moins une chambre noire, c'est-à-dire une pièce qui n'a aucune ouverture sur l'extérieur. Dans un plus grand nombre de cas encore, il y a des pièces plus ou moins nombreuses dont l'unique fenêtre ouvre sur une cour ou, souvent, la lumière entre à peine et le soleil jamais. Enfin, il y a les pièces doubles qu'on rencontre presque partout. Dans ces cas, la seconde n'est éclairée et ventilée que par la fenêtre de la première; lorsque les gens n'ont pas mis d'obstacles à l'air et au soleil, on a l'impression de se trouver dans une véritable chambre noire de celle d'arrière.

Comme cette manière de faire est générale, il en résulte en fait que la plupart de nos maisons ont des chambres noires.

Il y a deux causes principales à cette situation: l'orientation de nos rues et le lotissement.

Jusqu'à ces toutes dernières années, on n'a tenu aucun compte de la direction des rues. Comme les anciennes terres étaient à angle droit avec le fleuve, on a divisé ces terres par des rues courant dans le même sens. Puis, suivant la coutume américaine, on a fait traverser ces premières rues par d'autres, disposées à angle droit. Tout cela fut fait au petit bonheur, sans tenir aucun compte, naturellement, de la latitude à laquelle nous sommes situés et de la hauteur du méridien. Aussi, les maisons qui sont sur le côté ouest des rues qui courent du nord au sud ne sont-elles à peu près jamais ensoleillées tandis que celles qui sont du côté opposé le sont pendant presque toute la journée. Cela n'aurait peut-être pas un très grave effet mais l'arrière de nos maisons étant presque toujours complètement obstrué par de monstrueux hangars, nos habitations auraient été mieux éclairées si le lotissement avait été mieux fait.

C'est ici que nous touchons à la cause principale de nos maux. On ne sait trop pour quelle raison, quoique ce fût probablement parce qu'on craignait de faire des rues trop rapprochées et qu'on considérait cela comme une perte inutile de terrain, toutes les terres d'autrefois ont été divisées en lots de

25 pieds de front sur une profondeur variant de 75 à 100 pieds. On en trouve même qui ont une profondeur encore plus considérable. D'où nécessité de construire des maisons qui sont toutes en longueur.

De ce lotissement stupide, il est résulté que les pièces du milieu sont nécessairement noires, puisque l'éclairage ne se fait qu'aux extrémités et que c'est à la base même de tout notre mode de construction que réside la première et principale cause de notre mortalité par la tuberculose.

Il aurait pourtant été facile d'obtenir à un tel état de choses en divisant nos maisons suivant l'ancienne méthode française, comme cela existe encore dans les vieux quartiers de Québec, croyons-nous. Il aurait suffi de diviser les terres en lots plus larges de front et moins profonds. La superficie totale aurait été la même; seules les rues qui courent du nord au sud auraient été plus rapprochées. En retour, nous aurions eu des maisons presque carrées, mais dont toutes les pièces auraient été amplement éclairées et ensoleillées. Et l'apparence, extérieure comme intérieure, y aurait gagné de beaucoup. (1)

Pour mieux faire comprendre, prenons un exemple concret. Avec un terrain de 25 par 100 pieds, il est impossible de construire une maison sans pièces doubles et même sans chambre complètement noire à moins de perdre beaucoup de terrain à chaque extrémité et, au moins en partie, sur le côté. Si, au lieu de cela, nous avons un terrain de 40 par 60 ou 52 pieds, c'est-à-dire ayant la même superficie totale que dans le cas précédent, il sera possible d'avoir de larges fenêtres dans toutes les pièces en divisant le logement en deux parties égales par un couloir qui aura la direction de la rue et qui sera relié à la porte d'entrée par un autre couloir à un angle droit. Il n'y aurait que les couloirs sans fenêtres, c'est-à-dire, l'espace qu'on n'utilise que

(1) On objecte aussi que des rues étant plus nombreuses, les frais de pavage, de canalisation, d'égout, etc. en seraient sensiblement augmentés. Mais la santé de la population n'a-t-elle pas une plus grande valeur que tous ces frais supplémentaires réunis?

(Suite à la page 2)

"Silhouettes d'aujourd'hui"

Le premier mille ne suffira pas à la demande -- Il faut se hâter de commander.

Il ne reste plus que l'édition ordinaire de ce petit volume piquant. En deux jours, tout le tirage de luxe des Silhouettes d'aujourd'hui s'est enlevé. Il n'y en a plus un exemplaire sur Japon de disponible; il ne sert à rien d'en demander. Le Service de Librairie du Devoir serait forcé de refuser ces commandes, car ce tirage ne comprend que cent exemplaires et déjà il a fallu écarter une cinquantaine de demandes venues par lettres ou dépêches. Le Service de Librairie commencera par servir les commandes déjà entrées et accompagnera d'une remise de \$1.25 par exemplaire.

L'EDITION ORDINAIRE PART

Quant à l'édition ordinaire, — tirée à mille exemplaires sur très bon papier, caractères neufs, couverture en deux couleurs, — elle s'enlève rapidement. Plus de quatre cents commandes ont été passées depuis samedi dernier. Il y en avait une centaine dans les courriers d'aujourd'hui; et les inscriptions au comptoir sont nombreuses. Si cela continue, il faudra faire un deuxième tirage. Avis aux amateurs de premières éditions; le premier mille des Silhouettes d'aujourd'hui s'enlèvera d'ici Noël. Qu'ils se hâtent de s'inscrire.

Ce volume de plus de 170 pages, format in-8, se vend soixante sous l'unité franco (60s); remise spéciale aux libraires. La livraison se fera au commencement de la semaine prochaine; le volume est achevé d'imprimer et il est au brochage.

DES TEMOIGNAGES

Un des lecteurs du Devoir nous écrit à ce propos: "Des le moment où vous avez commencé à publier les Silhouettes dans votre journal, je n'ai pu m'empêcher de les lire avec intérêt. Les traits saillants des sujets sont habilement accentués, à la manière d'un artiste qui veut donner du caractère à son oeuvre. La forme est concise et saisissante." Un autre écrit: "Laissez-moi vous féliciter de ces silhouettes, fort goûtées du public et que je lis avec un plaisir toujours croissant..." Un troisième, très connu dans le monde des lettres canadiennes, ajoute: "Faites, je vous prie, mes compliments à votre Paul Dulac. Ses Silhouettes m'enchantent. C'est écrit à mon goût, sans trop de fiel ni de sirop d'étable..." Ces silhouettes sont encore les mieux tapées de toutes celles que j'ai lues. Je veux vous dire tout le plaisir que j'éprouve à lire des morceaux aussi français dans un journal aussi canadien."

On fera bien de se hâter de s'inscrire, et de joindre sa remise à toute commande; les premiers servis seront ceux qui auront joint leur chèque à leur inscription. Soixante sous l'unité, port payé, pour l'édition ordinaire.

G. P.

(Suite à la page 2)

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le public doit être protégé

A LA GARE DES TRAMWAYS DE LA RUE CRAIG

M. Louis Dupire, a-t-Il Devoir, Notre-Dame est, Montréal. Cher Monsieur Dupire,

On s'alarme avec raison des trop nombreux accidents qui arrivent chaque jour à Montréal. En cela, il faut sans doute faire la part des risques que prennent parfois ceux qui en sont victimes. Cependant, il faut aussi constater que les accidents et bien plus grands sont encore les risques auxquels le public est forcé de se soumettre.

Tous connaissent, pour y avoir passé, la gare des tramways, rue Craig ouest, où se trouvent des "halls" ou plate-formes où le public voyageur se tient pour attendre les tramways.

Il s'y trouve parfois, aux heures de foule, le soir, des centaines et des centaines de personnes massées, qui guettent les tramways. Un et parfois deux gardiens seulement sont là pour protéger le public contre les dangers constants et très graves de l'empêcher d'être bousculé sous les roues des tramways.

Un exemple vous fera mieux comprendre le danger réel et constant qui guette le public voyageur à cette gare.

Un tramway du circuit Saint-Denis apparaît et arrête à l'extrémité nord de la gare, attendant que des tramways qui le précédent aient quitté la gare, pour prendre leur place. Tous les voyageurs sur le parcours de la rue Saint-Denis, désireux de prendre des places pour s'asseoir, se portent en masse à l'extrémité nord de la gare, confiants que le tramway ouvrira ses portes. Au même instant, les tramways d'avant se déplacent et quittent la gare, le tramway Saint-Denis suit, se déplace et se rend à l'extrémité sud de la gare, et la foule suit. Et là, nous voyons ce spectacle vraiment dangereux: des centaines de personnes collées, par la force de la foule, aux flancs du tramway en mouvement; et cette foule, vous la voyez marcher, courir avec le tramway jusqu'au moment où il arrête, pour ouvrir ses portes. Un faux pas, un mouvement mal calculé, une distraction d'un seul instant, pour enlever cinq, dix et peut-être quinze personnes sous les roues d'un tramway en mouvement. Et vous voyez devant vous l'hécatombe qui en résulterait.

Que fait la compagnie des tramways pour protéger le public voyageur en ce cas? Rien, ou presque rien. Un ou deux gardiens, de temps en temps, crient à la foule: "Prenez garde!", et voilà tout.

Pourquoi laisser subsister plus longtemps un tel danger? Des patrouilles au garde-fous, avec ouvertures aux entrées où les tramways doivent arrêter, coûteraient bien peu et seraient d'une grande protection au public.

La compagnie des tramways, qui fait des recettes d'or avec le public voyageur, se doit de le mieux protéger. D'ailleurs, cette dépense additionnelle coûterait bien peu à la compagnie des tramways, attendu que, par sa franchise, en 1918, ce sont les citoyens de Montréal qui ont pratiquement tenus de payer, en taxes et tarifs, les dépenses de la compagnie.

Une mise en demeure de la part des autorités municipales à la Commission des tramways de Montréal, à l'effet de mieux protéger la vie du public à cet endroit, s'impose.

Vous remerciant de votre obligeance, je me sousscris, Monsieur Dupire,

Votre bien dévoué, J.-M. SAVIGNAC.

A propos du palais de justice

Montréal, 13 décembre 1926

Le Devoir, Montréal. Messieurs,

Depuis quelque temps déjà que nous entendions parler de la disparition des anciennes maisons situées entre les rues Notre-Dame, St-Gabriel et St-Jacques — Il me semblait voir la place sans aucune bâtisse et laissant voir le nouveau palais de justice dans toutes ses lignes — Vu que c'est un endroit très fréquenté, où les touristes y passent comme sur le pont d'Avignon et en plus, une "station de pompiers" à quel que pas, il me semble que l'on ne devrait pas y construire aucun édifice. Aussi le "Passage de la Mort" rue St-Jacques y disparaîtrait. Il y a nombre d'associations qui y ont intérêt à ne pas laisser construire à cet endroit. Nous avons si peu d'espace pour respirer dans cette partie du bas de la ville qu'il faut y laisser construire quelque édifice que ce soit. Il est temps de tirer les lignes pour un plan d'ensemble à Montréal.

Il faudrait par conséquent payer toute la surface avec repos pour bâtir au centre.

A.-H. G.

Les fermes à renards

Québec, 14 décembre, 1926

I. Georges Pelletier, rédacteur, Le "Devoir".

336 à 340, rue Notre-Dame est, Montréal, P.Q.

Cher monsieur,

On signale à mon attention un article qui a paru dans le numéro de votre journal en date du 4 décembre dernier dans lequel un de vos collaborateurs rend compte d'une visite qu'il a faite à une ferme d'élevage dans les environs de Montréal.

Au cours de cet article, votre collaborateur parle des éleveurs de la région de Québec et déclare que le château-fort de l'élevage du renard dans notre province se trouve dans les comtés de Montmorency, Charlevoix et Portneuf.

Il ajoute que des centaines de cultivateurs y ont maintenant des troupeaux de renards argentés mais que ces troupeaux ne sont pas enregistrés et sont, par conséquent, impropres à la reproduction.

Enfin, votre collaborateur termine en disant que les éleveurs des comtés sus-mentionnés ne peuvent avoir en vue que la vente de la fourrure et non la vente beaucoup plus rémunératrice des animaux de reproduction.

Le lecteur conclura, sans doute, que pour acheter de bons animaux reproducteurs, il faudra donc s'adresser aux éleveurs des environs de Montréal.

J'ai trouvé cet article injuste pour les éleveurs de la région de Québec dont quelques-uns ont été les pionniers de cette industrie dans notre province. Au surplus, je connais des fermes qui, au point de vue de l'organisation, comme au point de vue des animaux, sont parmi les plus belles non pas seulement de la province mais du pays tout entier.

Si je ne craignais de commettre des injustices, je pourrais vous citer les noms d'un grand nombre de propriétaires de fermes dont les renards enregistrés valent ceux des meilleures fermes de l'île du Prince-Édouard et du Dominion.

Au surplus l'élevage des renards n'est pas exclusivement confiné aux comtés de Charlevoix, Portneuf et Montmorency. Les comtés de Québec, du Lac Saint-Jean et de Chaudière ont aujourd'hui des "ranches" fort intéressants et fort importants.

En rétablissant les faits, vous rendriez justice à un grand nombre de nos compatriotes de la région de Québec qui ont montré beaucoup d'esprit d'initiative et qui sont aujourd'hui des éleveurs modèles.

Sincèrement à vous, Le sous-ministre, L.-A. RICHARD.

PROBLEME DE L'HABITATION

(Suite de la 1ère page)

pour passer d'une pièce à une autre. On dira qu'il est un peu tard pour remodeler tout notre mode de lotissement. Il ne peut être question, en effet, de reconstruire la ville. Ce qui est construit doit rester tel quel, triste monument qui rappelle une époque d'insouciance et d'ignorance chez les administrateurs comme chez les administrés.

Mais tout le territoire de la ville, toute l'île ne sont pas construits. Il n'y a peut-être pas le tiers de l'île qui le soit. En adoptant immédiatement une réglementation à cet effet, on empêcherait que le mal s'étende à toutes les terres qui ne sont pas encore subdivisées.

Quant à la partie de l'île subdivisée en lots déjà répartis entre différents propriétaires, mais qui ne sont pas encore construits, rien n'empêche de faire ce que l'on a fait ailleurs pour obvier à une semblable situation. Ainsi en Allemagne il y a déjà quelques années, certaines municipalités ont reorganisé tout leur mode de lotissement en obligeant les propriétaires de lots à devenir acquéreurs d'une partie d'un lot voisin afin d'obtenir une façade plus large. La même chose peut se faire chez nous si nous voulons nous donner la peine de réveiller nos administrateurs somnolents.

En fait, ce n'est pas seulement à Montréal qu'il faudrait appliquer une telle réforme, mais à toute la province. D'un la nécessité d'une loi provinciale destinée à enrayer un mal qui s'est déjà étendu à toute la province sous prétexte d'imiter ce qui se fait à Montréal. Comme si tout ce qui se fait à Montréal était bien fait!

Si on adoptait un tel mode de lotissement, on enrayerait le mal à sa racine même et on ne serait plus obligé de recourir à des demi-mesures de valeur douteuse comme le truc de la chambre double.

On a entrepris depuis quelques années la lutte contre les chambres noires, dans les maisons qui datent d'avant l'application des règlements actuels de construction. Ces chambres étaient en si grand nombre qu'elles étaient devenues une véritable plaie. Si on voulait lutter efficacement contre la tuberculose, il fallait donc les faire disparaître.

Pour y arriver, on n'a pas voulu prendre de méthodes draconiennes mais on a eu recours à l'intervention amicale auprès des propriétaires et à l'affichage.

L'intervention consiste en un avis qu'on fait tenir au propriétaire pour lui demander de coopérer avec les autorités afin d'assurer la salubrité de son logement en faisant disparaître les chambres sans fenêtres qui y existent. S'il y a possibilité de percevoir une fenêtre, on lui indique le moyen. Sinon, on lui demande d'abattre l'un des murs intérieurs de la pièce de manière à la faire communiquer avec une pièce elle-même éclairée et ventilée. On réduit ainsi l'insalubrité qui existait en permanence avant que cette mesure fût prise.

On nous dit que cette méthode d'intervention a eu de bons résultats et que les propriétaires s'y conforment avec assez de bonne volonté. Jusqu'à maintenant, on ne paraît pas avoir été dans l'obligation de faire intervenir la loi pour forcer les propriétaires à agir.

L'affichage consiste à mettre dans les chambres noires un avis disant que cette pièce ne peut servir à l'habitation parce qu'elle est reconnue par les autorités comme insalubre et dangereuse pour la santé.

Quels sont les véritables résultats de cette manière de procéder, il serait difficile de le dire parce qu'il s'agirait de savoir dans combien de cas on respecte et l'avis et l'affiche. Pour notre part, nous n'avons jamais vu de ces affiches nulle part. Cela ne signifie pas qu'il n'y en ait pas, nous en convenons; mais s'il en fut apposé dans toutes les chambres noires où sont passés les inspecteurs, propriétaires ou locataires les ont enlevés dans de nombreux cas, au moins dans tous ceux que nous avons vus. On peut donc douter de l'efficacité du moyen employé.

De toute manière, en ne procédant que de cette façon, il est peu probable qu'on puisse faire disparaître toutes les chambres sans fenêtre qui existent, avant cinq ou six ans, et peut-être plus. Actuellement, on fait disparaître ces chambres à raison d'environ un millier par an. C'est déjà considérable, mais ce n'est pas suffisant. Il est fort possible qu'on ne puisse faire plus faute d'un nombre suffisant d'employés. On serait d'autant plus porté à le croire qu'il a fallu cinq ans à nos vingt-cinq inspecteurs municipaux pour visiter une peu plus de 100,000 logements et faire les fiches de casier sanitaire. Un tel travail, dit-on, devrait pouvoir se faire dans un maximum de deux ans. C'est dire que le Comité exécutif pourrait au moins augmenter le crédit destiné à assurer la salubrité.

Mais il est un moyen qu'on pourrait employer afin d'obtenir des résultats plus rapides. Maintenant qu'on parle depuis longtemps du danger qu'offrent les chambres noires, que tous les journaux y consacrent de nombreux articles chaque année, tout le monde sait qu'il n'est pas permis de les habiter et qu'elles doivent disparaître. Il n'y a donc plus aucune raison d'attendre. Les propriétaires qui n'ont pas voulu se conformer d'eux-mêmes à cette recommandation, qui attendent qu'on leur demande

Les belles étrennes!

Celles qui se répéteront trois cents fois au cours de 1927 - Profitez de la belle occasion - Nos services divers

Les belles étrennes! Ne sont-ce point celles que le Devoir vous permet de faire et qui se renouvelleront 300 fois au cours de 1927?

Vous avez un parent, un ami, qui habite au loin. Vous ne pouvez lui écrire tous les jours. Abonnez-le au Devoir: tous les jours le Devoir ira lui porter les nouvelles qui vous intéressent, le renseigner sur la vie générale du pays.

Vous connaissez quelqu'un aux Etats-Unis, dans les provinces en majorité anglaises, vous voudriez qu'il fût au courant de ce qui se passe chez nous, des idées qui s'y répandent. Abonnez-le au Devoir. Vous connaissez quelque part un missionnaire qui aimerait respirer un peu de l'air de son pays: abonnez-le au Devoir.

ABONNEZ VOS AMIS

C'est le moyen de leur rappeler chaque jour votre souvenir.

Si vous ne pouvez servir un abonnement complet, essayez au moins de faire connaître le journal. Pour vous faciliter cette besogne, l'administration consent à fractionner le prix de l'abonnement régulier annuel.

POUR \$1.00.

On peut recevoir le journal, on peut le faire recevoir à qui l'on veut, pendant deux mois, dans n'importe quelle partie du Canada, sauf les endroits ci-dessous indiqués. Les deux prochains mois seront particulièrement intéressants. Utilisez-les pour la propagande. Il est plus facile, dans des périodes d'activité pareille, d'amorcer la curiosité des nouveaux lecteurs.

EN VILLE

Cette offre ne peut cependant s'appliquer à la ville de Montréal, ni à sa banlieue, à cause des conditions du service postal. Mais nos amis de Montréal, de la banlieue et de tous les endroits où le journal 336, rue Notre-Dame est, Montréal (téléphone: Main 7460), un carnet de coupons qui leur permettra d'obtenir le journal dans les dépôts pendant deux mois, soit la même période de temps. Le prix de ce carnet de coupons est de

\$1.50

Chacun des coupons qu'il contient est échangeable, à tout dépôt, contre du numéro du journal. En vous procurant des carnets de coupons, vous aidez le Devoir et son oeuvre, tout en vous assurant une meilleure satisfaction.

AUX ETATS-UNIS

La plupart des Franco-Américains tiennent naturellement à être au courant des choses du Canada. Le Devoir peut leur rendre ce service. Pour \$1.50, ils pourront, eux aussi, recevoir notre journal, chaque jour, deux mois durant. L'abonnement d'une année, à \$8.00 seulement, est encore préférable.

LES REMISES

Les abonnements sont payables d'avance, il va sans dire. Faire les remises par mandat postal ou chèque payable au pair, à Montréal, à l'ordre du Devoir. Adresser le Devoir (abonnements), case postale 4026.

NOS AUTRES SERVICES

Il ne faut pas oublier nos autres services, qui tous contribuent au succès de l'oeuvre.

Il ne faut pas oublier que l'imprimerie fait tous les travaux, depuis le journal et le volume de luxe jusqu'à la plus modeste carte d'affaires;

Il ne faut pas oublier que la Librairie tient à votre disposition un bel assortiment;

Il ne faut pas oublier de lire tous les jours ses annonces attrayantes et variées;

Il ne faut pas oublier que le Devoir publie toutes les annonces honnêtes, que vous nous rendrez service en les rappelant à vos amis et en vous réclamant du journal auprès de vos annonceurs.

Aidez-nous. Plus nous serons forts, plus nous serons en état de vous aider.

LES BELLES ETRENNES IDEALES

Il n'est pas d'étrennes plus appropriées que des livres, et entre tous, nous vous signalons:

L'ALMANACH DU PEUPLE DE 1927

qui sera mis en vente le 20 décembre. Prix: 35 sous.

et les PROCESSIONS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE de 1924 et 1925

qui représentent en divers tableaux ce que l'Amérique doit à la race française. Prix: \$1.50.

Ces deux ouvrages devraient être dans chaque famille canadienne. Nous nous chargeons d'adresser ces ouvrages sans frais additionnels à tous vos amis. Envoyez-nous votre carte de visite, l'adresse du destinataire et le montant de l'un ou des deux volumes et votre cadeau parviendra à destination.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Ltée., 430, rue Saint-Gabriel - Montréal

MONTEAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

Thé & Café

Distributeur: HUDON-HÉBERT-CHAPUT, LIMITEE MONTREAL

Le choix des connaisseurs

La session d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

dre moins flagrante la violation de la coutume; et c'est ainsi que M. Boivin, aujourd'hui décédé, devint l'assistant de M. Rhodes. Aussi, pour compenser les deux exceptions anglaises, nous avons la nomination de M. Lemieux qui a occupé ici le même poste pendant six ans.

Ajoutons que le temps paraît propice pour inaugurer avec le président actuel des Communes la nouvelle pratique de la permanence. M. Lemieux est compétent, il a le respect de la Chambre, l'impartialité, le prestige. On ne saurait trouver mieux que lui au parlement.

Les deux partis devraient tenter de s'entendre pour établir cette réforme en même temps que le parlement revisera les règlements de la Chambre des Communes.

Le troisième groupe progressiste à s'organiser est celui des progressistes libéraux qui à tenu une réunion ce matin et s'est choisi des chefs, ou un comité exécutif. Ce comité se compose de M. Glenn, député de Marquette, président, de M. Bancroft, député de Selkirk, secrétaire, et de MM. Brown, de Lisgar, Millar, de Qu'appelle et King, de deux directeurs. Le président, le secrétaire et M. Brown sont du Manitoba, tandis que M. Millar représente la Saskatchewan et M. King l'Ontario.

Ce groupe de progressistes ne tiendra pas de caucus, mais des conférences. Et M. Robert Forke, ministre de l'immigration, autrefois progressiste-libéral, aura le droit d'y assister. Mais enfin, il ne faut pas s'exagérer les dangers de division entre libéraux et progressistes-libéraux. Les communications seront fréquentes entre les deux groupes car le cabinet aura toujours besoin des progressistes libéraux pour avoir une majorité un peu substantielle.

Ce sera tout un problème que de maintenir l'identité de ce groupe, perdu qu'il est dans la Chambre des Communes au milieu de la députation libérale. Mais enfin, il ne faut pas s'exagérer les dangers de division entre libéraux et progressistes-libéraux. La netteté de la séparation.

Léo-Paul DESROSIERS

La Manicouagan réclame

Québec, 17. (D.N.C.) — La compagnie Manicouagan et English Bay Export qui possède des concessions forestières dans le bassin de la rivière Manicouagan, sur la côte Nord, vient de présenter une requête contre deux puissantes concurrentes, les compagnies Anglo Canadian Paper Mills et Ontario Pulp & Paper.

La plaignante prétend que les deux intimes ont espéré sur ses terrains en coupant du bois et réclame \$50,000 comme dommages.

Un truc vite découvert

Québec, 17. (D.N.C.) — Un jeune homme de cette ville a été conduit, hier soir, au poste central de police par le constable E. Shields, qui l'avait rencontré sur les remparts. Le jeune homme portait une blessure au bras et se disait victime de bandits qui lui aurait enlevé une somme de \$200. Il prétendait que deux bandits l'avaient assailli et lui avaient enlevé, à la pointe du revolver, tout son argent. Il avait voulu résister et en luttant avec un des bandits il s'était fait blesser à un bras.

Les détectives municipaux et des constables ont été aussitôt lancés à la poursuite des prétendus bandits. Pendant que l'on recherchait les auteurs du vol, des détectives ont interrogé de nouveau le jeune homme qui, pressé de questions précises, avoua finalement qu'il n'avait pas été attaqué par des bandits, mais, que ne possédant que \$1.30 et fort en dette il était découragé et avait décidé de se tuer. Il s'était tiré une balle qui l'atteignit au bras et décida alors de faire croire qu'il avait été victime d'un attentat.

N'oubliez pas...

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis. \$6 au Canada, \$8 aux Etats-Unis, \$10 pour les autres pays.

Le NEW ENGLANDER

Le Rapide de Nuit

MONTREAL & BOSTON

Un meilleur service de nuit pour Boston et la Nouvelle-Angleterre.

Départ de Montréal à 9h tous les soirs

Arrivée à Boston à 7h 30 du matin.

La Route Pittoresque

Vous partez de Montréal plus tard et vous arrivez à Boston à l'

BEAU ET FROID
Aujourd'hui maximum 27.
Aujourd'hui minimum 17.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A.B. C. et de la C. D. N. A.

Le cabinet fédéral fera ses nominations demain

Les ministres du gouvernement King tiendront leur dernière réunion de l'année — Diverses questions importantes à régler

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le cabinet fédéral tiendra demain sa dernière grande réunion de l'année.

Le cabinet nommera-t-il au Sénat un Canadien français de l'Ontario? Un autre Canadien français de l'Ontario sera-t-il nommé ministre sans portefeuille?

Enfin il y a toutes sortes de nominations à faire, de décisions à prendre et l'on apprendra peut-être les noms des nouveaux sénateurs pour Montréal.

Après cette grosse séance, les ministres se disperseront pour les vacances de Noël et du jour de l'an et ils quitteront la capitale.

La crise politique en Allemagne

La chute du cabinet paraît certaine — Le chef nationaliste tient la situation entre ses mains

Berlin, 17 (S.P.A.) — A l'ouverture de la séance du Reichstag, à midi, la situation était compliquée du fait que la Chambre est appelée à se prononcer sur une motion de non-confiance.

La situation actuelle résulte du fait que le chef socialiste Scheidemann a accusé les monarchistes d'avoir créé une force armée illégale en Allemagne et le gouvernement d'avoir employé une partie du budget pour faire fabriquer des avions et des munitions en Russie.

Il ne paraît pas probable qu'on invite les socialistes à faire partie du gouvernement.

Après avoir consulté le chancelier Marx, le président von Hindenburg a accordé une entrevue au chef nationaliste, le comte Westarp dont dépend le maintien du cabinet Marx.

Des le début de la séance, aujourd'hui, il paraît certain que le cabinet sera renversé.

Lord Willingdon quitte Québec

Québec, 17 (D.N.C.) — Le vicomte et lady Willingdon ont quitté la cité de Québec, hier soir, à onze heures.

La situation actuelle résulte du fait que le chef socialiste Scheidemann a accusé les monarchistes d'avoir créé une force armée illégale en Allemagne et le gouvernement d'avoir employé une partie du budget pour faire fabriquer des avions et des munitions en Russie.

Il ne paraît pas probable qu'on invite les socialistes à faire partie du gouvernement.

Après avoir consulté le chancelier Marx, le président von Hindenburg a accordé une entrevue au chef nationaliste, le comte Westarp dont dépend le maintien du cabinet Marx.

Des le début de la séance, aujourd'hui, il paraît certain que le cabinet sera renversé.

Le roi Ferdinand est un peu mieux

Bucarest, 17 (S.P.A.) — On rapporte que le roi Ferdinand est un peu mieux et qu'il pourra bientôt entreprendre le voyage de Paris où il serait soumis à un traitement au radium.

La reine Marie est apparue hier pour la première fois en public depuis son retour d'Amérique, à l'occasion de la foire de la Société du prince Mircea.

Elle était accompagnée de ses filles, l'ancienne reine Elisabeth de Grèce, la princesse Ileana et de la femme du prince Carol, la princesse Hélène.

Jusqu'au 17 mars

Québec, 17 (D.N.C.) — Un arrêté ministériel signé à midi par le lieutenant-gouverneur prolonge au 17 mars le délai accordé à la commission chargée de faire enquête sur les écoles de Montréal.

Les vaisseaux sont à prendre leur approvisionnement de charbon et leveront l'ancre ce soir.

Eu route pour la Chine

Valparaiso, 17 (S.P.A.) — La quatrième flottille de contre-torpilleurs vient de recevoir l'ordre de partir pour les eaux chinoises.

Le Dr Pettit nous quitte

Le professeur Auguste Pettit, venu ici pour collaborer à la fondation d'un laboratoire de recherches scientifiques, retournera en Europe lundi.

Les Français font la grève de l'achat

Paris, 17 (S.P.A.) — Les marchands se ressentent beaucoup d'une sorte de grève passive des acheteurs.

Pour tous travaux d'excavation

L'ECHEVIN LALANCETTE PROPOSE QUE LA VILLE EXIGE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX D'EXCAVATION, QUE CE SOIT DANS LA TERRE OU DANS LE ROC

Lundi après-midi, la commission échevinale des travaux publics tiendra une nouvelle séance pour disposer de projets de règlements qui lui sont référés.

Les charges sur les planchers et les toits, les travaux en acier profilé et les excavations dans le roc. Pour cette dernière question, M. Lalancette propose que la ville demande des soumissions, dans les contrats d'épous, pour les excavations dans le roc comme dans la terre.

L'heure actuelle, les soumissions portent sur les excavations dans la terre seulement, et la ville donne un prix fixe de \$4.50 la verge cube, aux entrepreneurs, pour les travaux dans le roc.

Il arrive que les entrepreneurs consentent à des réductions extraordinaires pour les travaux d'excavations dans la terre, comme 30 la verge cube, alors qu'il en coûte d'ordinaire entre \$1.25 et \$1.50 la verge cube pour l'excavation de la terre.

La musique PRO MUSICA

M. EUGENE GOOSSENS ET SA MUSIQUE

Pro Musica a inauguré ses séances hier soir, par une causerie de M. Eugène Goossens, sur la musique anglaise moderne, suivie d'un court récital de quelques-unes de ses œuvres.

M. Goossens s'est étendu assez longuement sur les diverses influences qui ont asservies la musique anglaise, si vivante au temps d'Elisabeth jusqu'à la renaissance moderne, déclenchée par l'influence de Schumann et de Wagner.

Après cette écriture, commune à toutes les écoles modernes et employée par elles à des degrés divers, qui, entre les mains des compositeurs britanniques, a revêtu certaines caractéristiques qui la distinguent, elle n'a pas toute la clarté de l'école française, mais elle a enfin perdu la lourdeur et la pomposité germanique; et M. Goossens ajoute qu'il préférera toujours voir la musique britannique passer sous le joug français que de revenir à la lourdeur allemande.

Après sa causerie, M. Goossens a joué un certain nombre de ses œuvres. C'est comme facture soit de la peinture d'impression ou de la ligne revêtue d'un habillage complexe, changeant et souvent surprenant. On peut ne pas aimer ce genre qui est en effet délivré de l'influence de Haendel, de Mendelssohn, de Wagner et de Brahms, à influence toute germanique et peu encline, excepté pour celle de Mendelssohn, à la grâce et à la clarté, mais qui n'a pas acquis tout le charme de l'école française moderne et qui ne saura peut-être jamais y arriver. Il semble qu'il y ait un parti pris continu de refuser tout repos à l'oreille et à l'esprit, mais d'autre part on ne veut pas à cette musique, du moins à celle que M. Goossens nous a fait entendre, une force puissante d'évocation. Rien là-dessus ne touche, mais cela intensifie tout de même.

Fréd. PELLETIER.

LA FEDERATION DES NAVIGATEURS

RESOLUTIONS ADOPTÉES A LEUR REUNION D'HIER SOIR

La Fédération des navigateurs canadiens, section des Grands Lacs, a tenu son assemblée annuelle hier soir à la salle des Artisans, canadiens-français, rue Saint-Denis, sous la présidence du capitaine C. E. Landry.

Plusieurs résolutions ont été adoptées par les délégués, entre autres celle d'ouvrir un local de la Fédération à Montréal; de demander au gouvernement qu'un membre de la Fédération soit accepté au conseil du "Light House Board"; de faire des revendications auprès du gouvernement pour que celui-ci prenne les mesures nécessaires pour que les routes longeant les cours d'eau ne dirigent pas les rayons de leurs phares sur ces eaux parce que les navigateurs confondent souvent ces rayons avec ceux des phares tournants et que cela peut être cause de nombreux accidents maritimes; de demander au gouvernement que le droit de vote soit accordé aux marins en cours de route les jours de scrutin; que l'élection annuelle des officiers de la Fédération ait lieu durant les premiers jours de janvier.

Le capitaine D.-J. Perrault a ensuite parlé de l'assurance maritime.

De Québec à Maria en auto

Québec, 17 (D. N. C.) — M. L.-P. Dufour, député de Charlevoix, a été nommé, ce matin, protonotaire de la Cour supérieure et greffier de la Cour de circuit dans le comté de Charlevoix. Il devient aussi registraire de la première division d'enregistrement du comté.

Il y aura trois vacances à la Chambre basse; ce sont les comtés de Charlevoix, Québec-Ouest et Témiscouata.

Qui proposera l'adresse à Québec?

Québec, 17 (D. N. C.) — Le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du trône à la Chambre et au Conseil législatif seront choisis la semaine prochaine. On mentionne comme proposeur possible M. Authier ou M. Guillemette et comme second, M. McDonald ou M. Bullock.

Deux océaniques hiverneront ici

Les équipages des navires Blackhead et Lakeland, actuellement à Montréal, seront payés aujourd'hui, ce qui veut dire que ces deux vaisseaux hiverneront ici, même si le Mikula parvenait à briser le barrage de glace qui obstrue le chenal près de Sorel.

D'ailleurs, toutes les activités des brise-glace ont cessé à cause de la tempête de neige et il semble de plus en plus improbable que les navires actuellement dans le port puissent reprendre leur course vers la mer avant le printemps prochain.

Réunion des commissaires du port

Il y aura réunion des commissaires du port de Montréal à trois heures cet après-midi.

Accusé de vol d'auto

Hubert Tremblay, 2919, rue Saint-Laurent, a été traduit, accusé d'avoir volé un auto Ford de Jean Corribeau, 6528, rue Saint-Laurent. Enquête le 23 décembre et deux cautions de \$600.

Accusé de vol d'auto

Georges Craig s'est avoué coupable d'avoir eu de l'opium en sa possession. Sentence le 26 décembre.

De l'ouate sur les arbres de Noël

L'ASPECT DU MARCHÉ BONSECOURS, CE MATIN LA VIANDE DE PORC S'OFFRE EN ABONDANCE

L'hiver avait jeté comme de l'ouate sur les arbres de Noël du marché Bonsecours, ce matin. Les branches des sapins verts s'étaient festonnées de neige.

Des habitants que l'on voit peu souvent place Jacques-Cartier en avaient apportés de loin, de Rougemont, de Lachenaie, de Verchères, de Saint-Augustin, de Saint-Jérôme même. Il y avait donc abondance de verdure, ce qui a fait tomber les prix. Près de la colonne Nelson, on obtenait un sapin de taille moyenne pour 25 cents; les épicéas payaient \$2.50 la douzaine. Un peu plus bas, sur la place, les prix variaient de 25 cents à \$1, selon la hauteur et la largeur de l'arbre. Le prix moyen était d'environ 50 cents. A la douzaine, les plus beaux se payaient \$5.

La viande de porc s'offre en abondance. Un habitant de la Rivière-des-Prairies offrait un porc moyen de 200 lbs, à 17s. 1-2 la lb. Le boudin se débitait à 20 cents la lb; la tête fromagée, 10 cents le bol. Les gretons valent 10 cents le petit pot. Le rôti de porc se vendait 18 et 19 cents la livre.

La viande de bœuf vaut de 10 à 12 cents la livre pour le quartier de derrière et 7 cents pour le quartier de devant.

Les dindons sont rares. A midi il n'en restait que quelques-uns dont on demandait 48s. Un habitant de Saint-Jérôme nous a dit qu'il en avait vendu toute une charge à des prix variant de 42 à 46 cents. Le même avait vendu des poulets tout préparés entre 25 et 28s. Un autre avait encore deux oies grasses, à 50 cents la livre et de jeunes poulets à \$1.75 le couple.

De belles poules engraisées à Saint-Vincent de Paul et pesant de 7 à 8 livres, s'offraient à \$2 chacune. Le même habitant avait d'autres produits: pommes de terre, variétés de six semaines, \$1.25 le sac; betteraves et carottes, 60 cents le sac; avoine, \$1.75 les cent livres.

Les navets valent 50 cents le sac; les oignons, \$1; les petits cornichons, \$3 le seau ou 18 cents la livre; les choux-fleurs, \$2 la douzaine; les panais, 75 cents le sac; la sage, un condiment, 50 cents la boîte; le persil, 50 cents la douzaine de bouquets et la sarriette, 25 cents le paquet; les poireaux, 25 cents la douzaine; les pommes de terre Colby, \$2 le sac; le céleri, 75 cents la douzaine pour l'ordinaire et \$1.25 pour le très beau.

Des pommes femmeuses, no 1, cultivées à Saint-Paul-d'Abbotsford, se vendaient à \$7.50 le baril.

Un habitant de Lachenaie avait du tabac et du miel; rouge-quesnel et houbaug, 40 cents; parfum d'Italie et rose-quesnel, 45s.

Le miel brun coulé, 65 cents par 5 livres.

Faites un "memo" de tout cela

Primo, il faut acheter de bonne heure. Secundo, c'est demain le dernier samedi avant Noël et avant le Jour de l'An! Songez-y bien. Tertio, le Devoir vient de recevoir de nouveaux envois qu'il annonce plus bas. Ce sont les superbes albums de grand luxe, pour les enfants, édité par une maison catholique. Quarto, nous avons un choix énorme et nous affirmons, que dans l'ensemble, nous vendons extrêmement bon marché. Quinto, nous avons, pour que les enfants puissent s'amuser en français, de très jolis livres de dessins illustrés par Benjamin Rabier. Sexto, le Service de librairie du Devoir est ouvert demain après-midi.

Faites un mémo de tout cela et vous ne serez pas tardifs à vous présenter au Service de librairie. Les stocks commencent à baisser. Plusieurs séries sont épuisées, entre autres les albums de chansons. Il n'en reste plus un seul. Prière de ne pas nous en demander.

LES CONTES DE PERRAULT illustrés par R. de Nèzière (105 illustrations en noir et en couleurs) cartonné, plaque et couleur, album de luxe. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

GARGANTUA, adaptation de Gilles Robertet, image par Pierre Courtesles, 79 illustrations en noir et en couleurs, album cartonné, couverture en couleurs, au comptoir \$1.00 par la poste \$1.10.

GROSSES BETES ET PETITS ENFANTS, bel album cartonné, nombreuses illustrations, en couleurs d'après G. Lhuier, A. Vimar et Guido, au comptoir 75s par la poste 85s.

Petits Albums (4 titres) nombreuses et jolies illustrations en couleurs.

Les bêtes à Bon Dieu par Jehan des Mauges, illustrations de Hérouard, au comptoir et par la poste 15s.

La Bague du Filleul par Félicie David, illustrations de Hérouard, au comptoir et par la poste 15s.

A B C, illustré par R. de Nèzière, et en couleur et par la poste 15s.

Les Petites Patriotes par Félicie David, illustrations de Hérouard, au comptoir et par la poste 10s.

Service de librairie du Devoir.

Demi-salaire

Ottawa, 17 (D. N. C.) — Durant l'ajournement, les employés sessionnels recevront demi-salaire, à l'exception de ceux qui doivent continuer à travailler dans les édifices du parlement.

Accusé de vol d'auto

Hubert Tremblay, 2919, rue Saint-Laurent, a été traduit, accusé d'avoir volé un auto Ford de Jean Corribeau, 6528, rue Saint-Laurent. Enquête le 23 décembre et deux cautions de \$600.

Accusé de vol d'auto

Georges Craig s'est avoué coupable d'avoir eu de l'opium en sa possession. Sentence le 26 décembre.

Accusé de vol d'auto

Hubert Tremblay, 2919, rue Saint-Laurent, a été traduit, accusé d'avoir volé un auto Ford de Jean Corribeau, 6528, rue Saint-Laurent. Enquête le 23 décembre et deux cautions de \$600.

Accusé de vol d'auto

Georges Craig s'est avoué coupable d'avoir eu de l'opium en sa possession. Sentence le 26 décembre.

Les libéraux anglais acceptent le fonds électoral de Lloyd George

Ce fonds paraît se chiffrer à un million de livres — Une attaque de sir Douglas Hogg

Londres, 17 (S.P.A.) — La commission d'organisation du parti libéral vient d'accepter le revenu du fonds électoral de Lloyd George par un vote de 19 contre 14. Cela démontre que l'ancien premier ministre dispose d'une majorité en sa faveur au sein du parti. D'autre part, on voit aussi que le parti n'est pas unanime et que les partisans de lord Oxford ne se sont pas rangés avec Lloyd George.

Le Liberal Star, en commentant cette nouvelle, dit qu'il reste beaucoup à faire avant que le parti soit homogène.

La situation restera telle quelle jusqu'à près le jour de l'an, mais il est probable que la commission d'organisation sera ensuite dissoute.

Dans un discours, le procureur général, sir Douglas Hogg, dit que Lloyd George a obtenu des montants considérables en vendant des titres honorifiques pendant qu'il était premier ministre et qu'il emploie maintenant ces fonds pour acheter le parti libéral qui vendra ensuite son appui aux socialistes.

On ne connaît pas le montant du fonds électoral de Lloyd George, mais on l'évalue à un million de livres.

La province de Québec aura neuf délégués à la convention conservatrice

Neuf personnes dont deux femmes représenteront notre province — La réunion aura probablement lieu à Ottawa — Le comité permanent est choisi

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le Comité provisoire conservateur chargé de préparer la prochaine convention a désigné hier dans les édifices du Parlement, il a choisi le comité permanent qui organisera la convention, et l'on connaît bientôt les noms des personnages qui le composent. Et lorsque celui-ci sera prêt à entrer en fonction, le premier disparaîtra. Le comité permanent se composera de 38 personnes. Il y aura deux délégués masculins et un délégué féminin pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, Ontario et Québec auront chacun sept délégués masculins et deux femmes. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse seront sur le pied même que les provinces de l'ouest. L'île du Prince-Edouard sera représentée par un homme et une femme.

Lorsque ce comité se réunira il décidera quelle sera la représentation des provinces et des comtés à la grande convention. Il fixera aussi l'endroit et la date. L'impression prévaut que la convention aura lieu à Ottawa. Il a été fortement question de Winnipeg cependant, mais la capitale l'aurait emportée par une petite majorité.

Les délégués des provinces dans le comité permanent seront choisis par les organisations de chaque province. La plupart de ces dernières ont pratiquement choisi leurs délégués de sorte que le comité permanent sera bientôt sur pied.

L'association conservatrice nationale n'aura rien à faire avec l'organisation de la convention.

La refonte des règlements universitaires

Les officiers de la Faculté de médecine vétérinaire se sont présentés chez Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, ce matin, pour connaître les nouveaux règlements affectant cette faculté. On sait qu'un comité universitaire doit se réunir la semaine prochaine pour procéder à l'étude et à la refonte des règlements régissant les diverses facultés.

Le juge Martineau a condamné G. Bissonnette à payer \$10 de dommages exemplaires à E. Taillefer, pour diffamation.

Une contrefaçon de l'emballage Salada

Le juge Brunet a émis un bref d'habeas corpus en faveur de Mme E. Demers. Cette dernière avait été condamnée à six mois de prison, \$200 d'amende ou deux autres mois. Elle a été libérée sur bref d'habeas corpus, et réarrêlée sous le même accusa-tion. Elle vient d'être derechef mise en liberté sous un second habeas corpus. Le juge a déclaré qu'un bref d'habeas corpus est un jugement final, et qu'on ne peut revenir dessus.

Congrès d'universitaires

Trente universités et collèges prendront part à la seconde conférence nationale des étudiants qui aura lieu sous les auspices du Christian Movement of Canada du 27 décembre au 2 janvier.

McGill enverra 45 délégués et l'Université de Toronto 60 à ce congrès.

Les Anglais cherchent une entente

Shanghai, 17 (S.P.A.) — Le nouveau ministre britannique en Chine, M. Miles Lampson, passe ses journées en conférence avec le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Canton, M. Eugène Tchen. On en conclut que la Grande-Bretagne cherche une entente avec le gouvernement du sud.

Quoi qu'on n'ait publié aucun communiqué officiel, on dit que les deux diplomates ont réglé un certain nombre de questions importantes. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour que le gouvernement britannique reconnaisse officiellement celui de Canton.

M. Lampson partira sous peu pour Pékin où il entrera officiellement en fonctions.

L'équipage de l'Empress

L'équipage de l'Empress of Saint-John qui s'est échoué à Cap George, Nouvelle-Ecosse, le 7 décembre, est arrivé à Montréal et a été payé. Cet équipage partira pour New-York ce soir pour s'embarquer à bord de l'Empress of Fredericton.

L'eau monte

Le niveau de l'eau dans le port a monté d'un pied depuis hier.

Défaite du cabinet Marx

Berlin, 17 (S.P.A.) — Le cabinet Marx a été défait au Reichstag.

Les libéraux anglais acceptent le fonds électoral de Lloyd George

Ce fonds paraît se chiffrer à un million de livres — Une attaque de sir Douglas Hogg

Londres, 17 (S.P.A.) — La commission d'organisation du parti libéral vient d'accepter le revenu du fonds électoral de Lloyd George par un vote de 19 contre 14. Cela démontre que l'ancien premier ministre dispose d'une majorité en sa faveur au sein du parti. D'autre part, on voit aussi que le parti n'est pas unanime et que les partisans de lord Oxford ne se sont pas rangés avec Lloyd George.

Le Liberal Star, en commentant cette nouvelle, dit qu'il reste beaucoup à faire avant que le parti soit homogène.

La situation restera telle quelle jusqu'à près le jour de l'an, mais il est probable que la commission d'organisation sera ensuite dissoute.

Dans un discours, le procureur général, sir Douglas Hogg, dit que Lloyd George a obtenu des montants considérables en vendant des titres honorifiques pendant qu'il était premier ministre et qu'il emploie maintenant ces fonds pour acheter le parti libéral qui vendra ensuite son appui aux socialistes.

On ne connaît pas le montant du fonds électoral de Lloyd George, mais on l'évalue à un million de livres.

La province de Québec aura neuf délégués à la convention conservatrice

Neuf personnes dont deux femmes représenteront notre province — La réunion aura probablement lieu à Ottawa — Le comité permanent est choisi

Ottawa, 17 (D.N.C.) — Le Comité provisoire conservateur chargé de préparer la prochaine convention a désigné hier dans les édifices du Parlement, il a choisi le comité permanent qui organisera la convention, et l'on connaît bientôt les noms des personnages qui le composent. Et lorsque celui-ci sera prêt à entrer en fonction, le premier disparaîtra. Le comité permanent se composera de 38 personnes. Il y aura deux délégués masculins et un délégué féminin pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, Ontario et Québec auront chacun sept délégués masculins et deux femmes. Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse seront sur le pied même que les provinces de l'ouest. L'île du Prince-Edouard sera représentée par un homme et une femme.

Lorsque ce comité se réunira il décidera quelle sera la représentation des provinces et des comtés à la grande convention. Il fixera aussi l'endroit et la date. L'impression prévaut que la convention aura lieu à Ottawa. Il a été fortement question de Winnipeg cependant, mais la capitale l'aurait emportée par une petite majorité.

Les délégués des provinces dans le comité permanent seront choisis par les organisations de chaque province. La plupart de ces dernières ont pratiquement choisi leurs délégués de sorte que le comité permanent sera bientôt sur pied.

L'association conservatrice nationale n'aura rien à faire avec l'organisation de la convention.

La refonte des règlements universitaires

Les officiers de la Faculté de médecine vétérinaire se sont présentés chez Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, ce matin, pour connaître les nouveaux règlements affectant cette faculté. On sait qu'un comité universitaire doit se réunir la semaine prochaine pour procéder à l'étude et à la refonte des règlements régissant les diverses facultés.

Le juge Martineau a condamné G. Bissonnette à payer \$10 de dommages exemplaires à E. Taillefer, pour diffamation.

Une contrefaçon de l'emballage Salada

Le juge Brunet a émis un bref d'habeas corpus en faveur de Mme E. Demers. Cette dernière avait été condamnée à six mois de prison, \$200 d'amende ou deux autres mois. Elle a été libérée sur bref d'habeas corpus, et réarrêlée sous le même accusa-tion. Elle vient d'être derechef mise en liberté sous un second habeas corpus. Le juge a déclaré qu'un bref d'habeas corpus est un jugement final, et qu'on ne peut revenir dessus.

Congrès d'universitaires

Trente universités et collèges prendront part à la seconde conférence nationale des étudiants qui aura lieu sous les auspices du Christian Movement of Canada du 27 décembre au 2 janvier.

McGill enverra 45 délégués et l'Université de Toronto 60 à ce congrès.

Les Anglais cherchent une entente

Shanghai, 17 (S.P.A.) — Le nouveau ministre britannique en Chine, M. Miles Lampson, passe ses journées en conférence avec le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Canton, M. Eugène Tchen. On en conclut que la Grande-Bretagne cherche une entente avec le gouvernement du sud.

Quoi qu'on n'ait publié aucun communiqué officiel, on dit que les deux diplomates ont réglé un certain nombre de questions importantes. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour que le gouvernement britannique reconnaisse officiellement celui de Canton.

M. Lampson partira sous peu pour Pékin où il entrera officiellement en fonctions.

L'équipage de l'Empress

L'équipage de l'Empress of Saint-John qui s'est échoué à Cap George, Nouvelle-Ecosse, le 7 décembre, est arrivé à Montréal et a été payé. Cet équipage partira pour New-York ce soir pour s'embarquer à bord de l'Empress of Fredericton.

L'eau monte

Le niveau de l'eau dans le port a monté d'un pied depuis hier.

Défaite du cabinet Marx

Berlin, 17 (S.P.A.) — Le cabinet Marx a été défait au Reichstag.

COUPON A DÉCOUPER
Trouvez votre nom imprimé dans LE DEVOIR et gagnez de magnifiques primes
Coupon No. 30 17 décembre 1926.
Le gagnant du concours dont les détails sont donnés ailleurs dans le Devoir devra être possesseur de dix coupons semblables au présent, chacun portant une date différente.
INSCRIPTION
Nom
Emploi
Adresse
Le Devoir-Concours-336 Notre-Dame Est, Montréal

Achetez vos cadeaux de bonne heure
Il ne reste plus que 6 JOURS avant NOEL
et 11 JOURS avant le JOUR DE L'AN</

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LES INTERNATIONAUX ETUDIANT LA NOUVELLE LEGISLATION PROVINCIALE RELATIVE AUX OUVRIERS BLESSES EN TRAVAILLANT

Le Conseil des métiers et du travail a tenu une assemblée régulière hier soir. M. Alphéus Mathieu a présidé la réunion en l'absence de M. J. T. Foster, président du Conseil.

M. Mathieu, au cours de l'assemblée, a fait remarquer que le jeune Barreau de Montréal venait de discuter la loi des accidents du travail et que tous les divers aspects de cette loi avaient été exposés.

Les remarques de M. Mathieu ont été approuvées par l'assemblée. Les membres du conseil des métiers et du travail ont adopté une résolution demandant à la Législature de rendre la loi des accidents du travail plus sévère pour ce qui est de l'obtention du certificat d'ingénieur afin de protéger les gens de métier.

Au temps des fêtes

Il n'y a aucune époque au cours de l'année qui puisse réunir les familles comme le temps des fêtes. Noël et le jour de l'an, Noël vous ramènerait au foyer si la chose se trouvait en votre pouvoir.

De nos jours quelle différence. Les chemins de fer les plus modernes, vous offrent le confort d'un train à vitesse. C'est à dire encore des milliers de personnes se déplacent pour Noël et le jour de l'an.

Le travail du Mikula

Le Mikula, étant parvenu à briser les glaces sur le Lac Saint-Pierre, trois navires sont partis de Sorel hier et sont arrivés aux Trois-Rivières hier après-midi.

Un gros courrier pour Montréal

L'Ascario, de la Canard, est arrivé à Halifax hier soir avec 2,101 sacs et 2,282 paniers de colis postaux. Il faudra huit wagons pour transporter cette maille à Montréal pour distribution.

N'oubliez pas que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

UN DISCOURS DE M. MITCHELL

DEVANT LES MARCHANDS DE BOIS EN GROS REUNIS EN CONGRES

Le Canada a maintenant passé la crise économique et il n'y a pas de raison de se décourager. Tel est le point de vue optimiste que M. Walter Mitchell, ancien trésorier de la province, a exposé hier soir, aux marchands de bois en gros qui ont eu leur banquet annuel, hier soir.

M. Mitchell dit que ce qu'il nous faut, c'est une immigration intense qui augmentera la population du pays et qui ainsi contribuera pour une part aux dépenses d'administration des chemins de fer et du pays.

M. Mitchell a rappelé que son père a toujours été dans le commerce du bois et fut l'un de ceux qui ont développé cette industrie dans les Cantons de l'Est. Il a dit le grand nombre de nos villes qui doivent leur existence ou leurs progrès à l'industrie du bois et de la houille blanche et aux industries dérivées, comme la pulpe et le papier.

Le président sortant de charge, M. J.-A. Laferte, a parlé de tort que les substituts font à l'industrie du bois. Il déclare que ces substituts n'ont pas la valeur du bois, mais que leur succès résulte de la grande publicité que font les producteurs. Il recommande aux producteurs de bois de faire eux aussi une grande publicité.

M. L.-G. Gravel a parlé de la construction dans la province et des progrès de certaines régions, comme celle du Lac Saint-Jean.

Les autres orateurs ont été MM. M. W. Blair, A.-A. Paul, J.-M. Desmarault, J.-Armand Daigle et George Church.

Le droit de propriété

Un des membres de la délégation qui s'est, le 14 décembre, présentée auprès des ministres nous écrit:

Jusqu'ici, seuls nos journaux indépendants ont eu le courage d'exposer franchement la situation et d'étudier l'affaire d'une manière impartiale, sous ses multiples aspects. Et nous devons dire qu'ils l'ont fait d'une façon magistrale.

Il est un point cependant sur lequel, à notre sens, on n'insiste pas assez: c'est le droit de propriété. Depuis le mois de juillet dernier, dans un but qui reste encore un mystère, une compagnie a inondé dans notre région des terrains appartenant à des particuliers.

Qu'y a-t-il donc là-bas? Le gouvernement de la province a-t-il l'intention d'organiser ici une république de la Russie bolchéviste? Veut-il abolir le droit de propriété et nous conduire à l'anarchie? S'il ne le veut pas qu'il agisse. Cela commence à être le temps.

Le fait que la compagnie a payé pour une partie des dommages de l'année ne change rien à l'affaire. Ça n'empêche pas le droit de propriété d'avoir été violé et de continuer à l'être.

Il y a cinq mois que les terres des cultivateurs sont inondées; cinq mois qu'une compagnie les occupe malgré les propriétaires, sans les avoir achetées ni louées; cinq mois que les gouvernements tolèrent cet état de choses et se moquent des réclamations qui leur sont faites.

La propriété est chose sacrée; et le jour où il en sera autrement sera bien peu éloigné de celui où les révolutions...

Le successeur de lord Clarendon

Londres, 17 (S.P.A.) — Une rumeur veut que lord Lovat succède bientôt à lord Clarendon comme sous-secrétaire d'Etat pour les affaires des Dominions.

Un grand congrès de l'automobile

New-York, 17 — Le troisième congrès international de l'automobile s'ouvrira à New-York le 10 janvier et se terminera le 11. Les quartiers généraux du congrès seront établis à l'hôtel Roosevelt et seront ouverts pour l'enregistrement des délégués depuis le 7 janvier.

Plusieurs conférences seront données par des spécialistes de la question du transport par véhicule-moteur et les congressistes visiteront l'exposition d'automobiles et les manufactures.

Les conférences seront données en anglais mais seront traduites au fur et à mesure en français, en allemand et en espagnol.

Brûlures sérieuses

Mlle Bertha Viau, 32 ans, 69 rue Ste-Clotilde, a été grièvement brûlée par tout le corps vers 9 h. 30 hier matin par des chiffons de papier enflammés sortis d'un petit poêle à charbon. Le feu s'est communiqué aux vêtements de la victime qui a été brûlée à un tel point qu'on a dû la transporter à l'hôpital Général où l'on déclare son état critique.

Service maritime Canada-Antilles

M. James Malcolm, ministre du commerce, a annoncé hier qu'on présentera des soumissions pour un nouveau service entre les Antilles et le Canada.

LE VOYAGE DE LA "SURVIVANCE"

PROGRAMME DEFINITIF DES RECEPTIONS A MONTREAL

Voici le programme définitif des réceptions à Montréal du voyage de la "Survivance française". Arrivée à Montréal lundi après-midi le 20 à 3 h. par le C. N. B. à la gare du Tunnel, rue Lagacétière, et par le Pacifique Canadien à 3 h. à la gare Windsor.

Présentation des hommages des excursionnistes à S. G. Mgr Gauthier à la basilique. Salut du T. S. Sacrement.

A 5 h. réception à l'hôtel de ville de Montréal. A 6 h., dîner offert par la ville de Montréal au Viger.

A 7 h. 30, départ pour le Monument National où auront lieu une soirée de famille et des discours.

Le 21 décembre à 11 h. du matin, réception à l'Université de Montréal. A midi, dîner au Viger offert par les Artisans canadiens-français.

A 3 h., départ pour Sainte-Anne, Nicolet, Québec, les Trois-Rivières et Joliette. Le 23 au soir retour des trains à la gare Viger.

Le 24, les voyageurs se dispersent.

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR, 18 DECEMBRE 1926 David Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, en Angleterre, est assailli par un suffragiste mâle à sa sortie d'une assemblée où il avait parlé aux femmes libérales et est gravement blessé à un œil.

La guerre turco-italienne. — Les troupes turques et arabes ont attaqué les avant-postes italiens à Benghazi et les ont obligés à reculer. Les fortifications de première ligne ont aussi été abandonnées par les Italiens qui ont été obligés de se retirer. On s'attend à une autre attaque prochaine.

Cinq personnes périssent en traversant le lac des Deux-Montagnes, à Oka, au cours d'une violente tempête.

Les amendements à la charte de Westmount ont été adoptés par les citoyens. Le plus important de ces amendements déclare qu'il y aura un conseil municipal composé d'un maire et de cinq échevins élus au scrutin de liste, les quartiers cessant d'exister et chaque échevin étant en charge d'un service municipal. Un autre amendement dit que toute exemption de taxes devra être votée par les deux tiers du conseil et la majorité des électeurs propriétaires.

L'inondation des caves

La ville publie, en ce moment, son 2ème avis annuel pour avertir les propriétaires que, durant la crue des eaux, elle ne se rend pas responsable d'aucune inondation qui pourrait se produire dans les caves qui sont à moins de 14 pieds au-dessus du niveau établi.

Cet avis concerne tout particulièrement les établissements situés rue des Commissaires, entre la rue McGill et le marché Bonsecours. C'est le rayon où le niveau des caves est le moins élevé.

Aucune inondation n'est à craindre dans le moment, mais il arrive qu'à cette époque de l'année et surtout au printemps, dans le temps de dégels, la crue des eaux se fasse plus sentir ou même atteigne le niveau des égouts du bas de la ville. Dans de tels cas, les égouts sont refoulés et se répandent quelquefois dans les caves. C'est pour prévenir toute responsabilité sous ce rapport que la cité donne un avis aux intéressés.

La ville est organisée pour parer au danger d'une inondation; elle a installé deux pompes qui, advenant une élévation du niveau de l'eau, refoulent les égouts de la rue des Commissaires dans l'égout de la rue Craig, qui est le plus gros de la ville, pour les rejeter ensuite dans le fleuve.

Le mouvement des navires

Le Doric, White-Star, de Liverpool, arrivera à Halifax demain. Le Montclair, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Halifax dimanche matin.

Le George Washington, U. S. L., de Brèmes, arrivera à New-York aujourd'hui.

Transatlantique, arrivera à New-York aujourd'hui, du Havre. Le Leviathan, U. S. L., de Southampton, arrivera à New-York lundi.

PETITES AFFICHES

Tarif TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La notice annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER

Vous-avez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Postes assurés. Pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moier Barber College, 62 St-Laurent, 1-3-27

REPRESENTANTS DEMANDES

Un représentant bien qualifié pour chacun des comtés suivants: Chambly, Verchères, Laprairie, Saint-Jovite, L'Assomption, Laval, Terrebonne, Jacques-Cartier, pour s'occuper des intérêts d'une compagnie qui a obtenu sa charte du gouvernement provincial, en vue d'exercer une industrie des plus payantes. Avant de fixer une juste rémunération, nous désirons un entretien avec les personnes disposées à travailler de concert avec nous. Bonnes références requises. S'adresser à M. J.-A. Hurten, 20 rue St-Jacques, chambre 37, Montréal. Des représentants également qualifiés sont requis pour la ville de Montréal. 20-12-26

CAISSES ENREGISTREUSES

CAISSES enregistrées "National" seconde main, garanties, réparations. "Lafayette and Berthiaume Limitée", 1 Notre-Dame est Main 4257. 1-3-27

ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. 52, courtiers en immeubles, experts en propriétés, établis 1885. Prêts première et deuxième hypothèques. Achats hypothèques, balance de prix de vente. 16-7-24

PRETS SUR HYPOTHEQUES

Montreal Loan & Mortgage Co. Prêts première hypothèque: Montréal seulement, avec intérêts aux taux courants. Paiements faciles. 189 St-Jacques, chambre 14, Harbour 1675. Aucune commission chargée à l'emprunteur. 16-4-27

DITES TOUJOURS CONTANT

quand vous demandez un JAMBON Vous aurez le meilleur.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

Demande a été faite à la Cité de Montréal par Henri Talbot Gouin, no 190 St-Jacques, pour permission d'installer une chaudière à vapeur de 25 c.v. et un moteur électrique de 5 c.v., sur le lot no 637, subdivisions nos 248-49 du quartier St-Jean, nos 360-362 Hopper.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 17 déc. 1926.

AVIS

Demande a été faite à la Cité de Montréal par John Brinkley, no 360 Hopper, pour permission d'installer une chaudière à vapeur de 25 c.v. et un moteur électrique de 5 c.v., sur le lot no 637, subdivisions nos 248-49 du quartier St-Jean, nos 360-362 Hopper.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité. Montréal, 17 décembre 1926.

AVIS

Avis est par les présentes donné que les enfants de Martha Lamb, en son vivant épouse en premieres nocces de Hugh Martin, et en secondes nocces de James F. Condlish, de Montréal, s'adresseront à la Législature, à sa prochaine session, pour uniques propriétaires des terrains connus en obtention une loi les déclarant seuls et sous les nos dix cent trente-cinq, deux cent trente-six, et deux cent cinquante du quartier Ste-Marie, à Montréal, en vertu des testaments de James Lamb et de son épouse Emma Martha Lamb, leur grand-père et leur grand-mère, reçus devant A. D'Amour, N.P., le 4 juillet 1854.

HORACE LIPPÉ, notaire, pour les pétitionnaires. Montréal, 13 déc. 1926.

Le mouvement des navires

Le Doric, White-Star, de Liverpool, arrivera à Halifax demain. Le Montclair, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera à Halifax dimanche matin.

Le George Washington, U. S. L., de Brèmes, arrivera à New-York aujourd'hui.

Transatlantique, arrivera à New-York aujourd'hui, du Havre. Le Leviathan, U. S. L., de Southampton, arrivera à New-York lundi.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat Tél. Bureau: Main 5553 Domicile: Est 9582

Engène Simard, b.a., l.l.l. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 82, Notre-Dame Est Montréal

Médecin Téléphone C1can 6347

Dr J.-M.-E. Prevost des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York. Vices cruriaux, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée. 24 HUTCHINSON MONTREAL

Médecin Dr Antonio Godin MEDECIN-CHIRURGIEN Tél. Belair 0602 Heures de bureau 2 à 4 — 7 à 8 p.m. 4610 ST-DENIS près Mont-Royal



La Satisfaction à Son Apogée

QUAND vous avez fait tout en votre pouvoir pour répandre autour de vous cet esprit de joie qui doit régner à Noël et au Jour de l'An, vous éprouvez une sensation d'agréable détente et de satisfaction dans une bouteille de cette bonne vieille bière moelleuse.

PROCUREZ-VOUS EN UNE CAISSE POUR LES FETES

DAWES BLACK HORSE

BIERE ET PORTER

Notaire Téléphone: Main 2223

Horace Lippé Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire Main 1852

Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 20 rue St-Jacques Montréal

Notaire Tél.: Amherst 3629

Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 5 à 8 le soir 792 MONT-RO-Y-A-L EST au-dessus de la Banque Canadienne Nationale, angle Garnier

Professeur 259, rue ONTARIO E.

LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie — Auteur Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur.

Professeur Tél. Ustown 4953

Cours préparatoires du professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier des-arts et sciences appliquées Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classiques, commerciaux, leçons privées 608 SHERRBROOKE OUEST

Economie? Cesser d'annoncer pour économiser c'est agir comme celui qui arrêterait sa montre pour s'éviter du temps.

L'EXCURSION DE LA "SURVIVANCE"

PROGRAMME DES RECEPTIONS DU 23 DECEMBRE AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 17. (D.N.C.) — C'est jeudi prochain, le 23 décembre courant, que les excursionnistes de la Survivance Française visiteront la vieille cité française.

Voici l'ordre qui sera suivi par les visiteurs. Ils arriveront en notre ville par le train de 11 heures, jeudi avant-midi. Toute notre population se rendra à la gare du Pacifique, afin de souhaiter une première bienvenue à nos frères de l'Ouest. Ayant en tête du cortège un fort détachement de nos raquetiers, les excursionnistes se rendront ensuite à la cathédrale où Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque du diocèse, leur souhaitera la bienvenue au nom du clergé trifluvien. Un salut solennel clôturera cette cérémonie. Après cette réception religieuse aura lieu à l'hôtel de ville une réception par les autorités de la ville. Le maire Arthur Bettez leur souhaitera la bienvenue au nom de la vieille cité de Laviolette et de La Vérendrye. Cette réception civique sera suivie d'un goûter donné par la ville.

Dans l'après-midi, à 2 heures, à l'Académie de La Salle, le Rév. Frère Germain recevra nos frères de l'Ouest. A trois heures, au vieux Séminaire, Mgr Chartier, supérieur, dira à nos compatriotes la joie profonde qui fera battre le cœur des trifluviens en ce jour qui fera époque dans nos annales.

A 5 h. 30 du soir, nos frères de l'Ouest reprendront le train pour Montréal.

Kermesse à Ferme-Neuve

Ne pas oublier que, la date du tirage de la Kermesse de Ferme-Neuve approche.

Ce tirage aura lieu, lors d'une partie de cartes le 28 au soir.

Ceux qui n'ont pas encore retourné leurs coupons de billets, doivent le faire sans retard pour ne pas être privés du plaisir de prendre au tirage.

Tous seront bien venus à la partie de cartes, M. le curé Martin remercie cordialement les amis et les bienfaiteurs pour leur encouragement.

LE CONGRES PAN-AMERICAIN

ON INSISTERA POUR QUE LE CANADA FASSE PARTIE DE L'UNION PAN-AMERICAIN

New-York, 17. — A la séance de clôture du congrès commercial pan-américain, hier, on a adopté à l'unanimité une résolution demandant qu'on insiste auprès du Canada et des autres pays d'Amérique qui n'en sont pas encore membres de faire partie de l'Union pan-américaine.

M. Chs.-A. Jocelyn Holt a suggéré qu'on crée un centre médical pan-américain à New-York. Le coût en serait de 5 millions de dollars. Le but principal serait de former des gardes-malades et pour améliorer la profession dans les différents pays d'Amérique latine.

Trente-cinq résolutions ont été adoptées à l'unanimité. L'une avait pour but le travail accompli à Genève pour la suppression des narcotiques. Une autre recommandait de créer des bourses d'études afin de permettre l'échange d'étudiants et de professeurs entre les différents pays d'Amérique, un peu sur le plan des bourses Rhodes. On recommande d'étendre les traités entre les différents pays d'Amérique et les Etats-Unis; une autre favorise les banques américaines à ouvrir des succursales en Amérique latine. On demande aussi à chaque pays de nommer un commissaire du commerce qui sera chargé d'étudier les relations commerciales avec tous les autres pays d'Amérique pour faire ensuite rapport.

L'an prochain, le congrès se réunira à Toronto.

Concours d'élèves

Lundi soir, le 20 décembre, à 7 h. 30, salle des concerts de l'église de Notre-Dame de la Paix, Verdun, concours des élèves en élocution de M. Edouard Lamontagne. Patronage de M. le curé Caisse. Invitation à tous.

Société Saint-Jean-Baptiste

Ce soir, au Monument National, réunion de la section centrale no 15 de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Un service de santé

NOTES DE LA "LIGUE ANTITUBERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL"

Quand on appelle un médecin, on s'attend qu'il utilise tous les moyens disponibles pour sauver la vie des membres de la famille. Quand une ville se procure d'un service de santé, la ville s'attend que ce service utilise tous les moyens disponibles pour sauver la vie de ses citoyens.

Quand un boxeur monte dans l'arène il ne se fait pas attacher les mains dans le dos. L'ouvrier qui part pour l'ouvrage ne laisse pas ses outils à la maison. Cependant, voilà ce que fait la cité de Montréal avec son service de santé.

Tout le monde sait que la cité est pourvue d'un service de santé et tous les citoyens s'attendent à ce que ce service utilise tous les moyens disponibles dans la lutte contre les maladies contagieuses. Cependant le Conseil délibérément attache les mains de ses officiers, leur enlève leurs instruments et puis exige des résultats.

Tous les jours se pose au service de santé municipal le problème du diagnostic et du contrôle des maladies contagieuses. Dans bon nombre de ces cas le diagnostic ne peut être établi que par un bactériologiste dans un laboratoire. Le médecin le plus habile du monde ne peut pas dire si un écoulement du nez ou de l'oreille est causé par le germe de la diphtérie. Le bactériologiste seul est capable de le dire.

Voilà une question d'une grande importance pour tous les pères et mères de famille de Montréal. Un enfant présentant un écoulement du nez ou de l'oreille peut jouer avec un autre enfant et si cet écoulement est de nature diphtérique le danger de contagion est évident.

La protection de la population de la ville exige que le service de santé soit pourvu des instruments nécessaires pour poursuivre raisonnablement son œuvre. On devrait être capable de faire le prélèvement de sécrétions quand le malade s'en fait sentir et de les faire examiner par un bactériologiste.

La protection de nos enfants exige la nomination d'un bactériologiste pour que soit mis en usage le laboratoire qui est actuellement pratiquement fermé.

Le lac Winnipeg

SES PREMIERS DECOUVREURS

Ottawa, 17. — A quelle époque les blancs entendirent-ils parler pour la première fois du lac Winnipeg? Qui fut le premier à publier une description de cette vaste nappe d'eau et quel voyageur fut le premier à atteindre ses rives?

D'après la Commission de Géographie du Canada, des Européens connurent l'existence de ce lac une centaine d'années avant la date où il fut aperçu pour la première fois par un blanc. Des Indiens nomades, appartenant à des tribus qui habitaient ses rives, avaient parlé de ce lac aux missionnaires jésuites. Dans la relation des événements de l'année 1640, envoyée par ces derniers en France, il est fait mention de "Ouinnigouan" ou "gens sales", ainsi appelés du fait que la mer inconnue dont ces Indiens habitaient les bords était désignée par eux sous le nom de "Ouinnigou", mot signifiant "eau sale". L'expression "eau sale" est généralement considérée comme se rapportant à l'apparence boueuse des eaux du lac après une tempête.

Le premier qui ait publié une description exacte du lac est Nicolas Jérémie, natif du Canada, qui passa vingt ans à York Factory, sur la Baie d'Hudson, et fut le premier à Amsterdam en 1720 un récit de ses aventures. Jérémie ne pénétra jamais à l'intérieur du territoire avoisinant la baie d'Hudson mais il a laissé d'excellentes descriptions des rivières Nelson, Hayes et Churchill ainsi que de leurs affluents. Il donne au lac Winnipeg le nom de "Michinipi" ou "grande eau", à cause de son étendue et de sa profondeur.

Il parle aussi du lac Winnipogosis qu'il appelle "Ouennipigouchib". Dans son "Histoire de l'Amérique du Nord" publiée en 1716, La Potherie a décrit à tort le lac "Michinipi" comme se déversant dans la rivière Hayes. L'explorateur reconnut comme ayant été le premier à atteindre le lac Winnipeg était également natif du Canada. Ce fut Jean-Baptiste de la Vérendrye qui fonda en 1734 le Fort Maurepas sur la rive droite de la rivière Winnipeg, près de l'endroit où elle se jette dans le lac du même nom.

C'est un dément

Harry Hum, un Chinois qui avait tenté de tuer son associé Hum Yick, a été déclaré fou hier par le juge Lacroix et incapable de subir son procès. Il sera interné jusqu'à ce qu'il soit guéri.

Autour de l'enquête scolaire

Lors de leur dernière réunion mensuelle, tenue le 14 du courant, les membres de l'Union Libérale Papineau, Inc., ont adopté à l'unanimité la résolution suivante présentée par M. Joseph Gauthier, ancien député:

ATTENDU que certaines propositions ont été faites à l'enquête de la Commission Scolaire de Montréal, tenant à faire disparaître les classes de neuvième et dixième années;

ATTENDU que les notions de sciences que l'on donne dans ces deux cours contribuent grandement à développer l'esprit d'observation chez les élèves;

ATTENDU que l'esprit d'observation est à la base de toute étude sérieuse;

ATTENDU que lesdites classes de neuvième et dixième années ont pour résultat définitif de relever le niveau intellectuel de notre peuple;

ATTENDU que le besoin de ces classes se fait sentir plus que jamais;

IL EST RESOLU: 1- que l'Union Libérale Papineau, Inc., composée en majeure partie de chefs de familles dont les enfants fréquentent l'école primaire, endorse la résolution de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, et félicite la Commission Scolaire de Montréal d'avoir introduit lesdites classes;

2- que l'Union Libérale Papineau, Inc., insiste auprès de la Commission d'enquête pour qu'on maintienne les classes de neuvième et dixième années dans la ville de Montréal;

3- que copie de la présente résolution soit transmise à la Commission d'enquête et aux journaux.

Souscription La Broquerie

DIXIEME LISTE DE SOUSCRIPTEURS

Dr Adolphe L'Archevêque, \$250; MM. J.-C. Casavant, Saint-Hyacinthe, \$250; Léandre Brault, \$100; J.-Alexandre Aird, \$100; Grégoire Brunet, \$50; Adrien Desrosiers, \$50; Louis Dupré, \$50.

Ont donné \$25.00: MM. Ch.-N. Préfontaine, Longueuil; C.-A. Lincolt, St-Hyacinthe; W. H. Campbell, St-Hyacinthe; René Daignault, St-Hyacinthe; J.-Haldou Charroin, St-Hyacinthe; L.-E. Charron, St-Hyacinthe; J.-N. Dubrudé, St-Hyacinthe; Armand Gauthier, Beccol, L.-A. Plouffe, Charles Martel, Aimé Boucher, J.-P. Malo, Lionel Lanoix, Lucien Jolicoeur, J.-A. Gâté, Napoléon Taillon, J.-Denis Perrault, Charles Geoffroy, Mme Maxime Rodrigue, M. Mendoza Langlois, J.-Ch. Thivierge, J.-J. Joubert, Gustave Labine, John Durand, L.-P. Forest, Anonyme, Victor Varin, J.-Etienne Gauthier, Un ancien retraité, P.-C. Venne, Alexandre Lamarre, Jos. Boutin, Artisan, Can. Fr. de l'Immaculée-Conception, Philippe Auclair.

Envoyer les souscriptions au R. P. S. Bellavance, S.J., à l'Immaculée-Conception, 1043, rue Rachel est.

AVIS AUX SOLLECITEURS

Dimanche prochain, à l'Immaculée-Conception, il y aura réunion de tous les solleciteurs de la souscription en faveur de la Broquerie. Un léger déjeuner sera servi après la messe, qui commencera à 9h. La réunion est importante.

Le jubilé à Notre-Dame

Les paroissiens de Notre-Dame sont priés de prendre part au pèlerinage du jubilé se fera dimanche prochain. Ceux qui désiraient y prendre part devant être à l'église Notre-Dame à 3 heures de l'après-midi. C'est la dernière occasion qui leur est offerte de faire leur jubilé de l'année sainte.

Conférence de M. Mailhot

Samedi, le 18 décembre, à 2h. 30 de l'après-midi, aura lieu au Laboratoire de botanique de l'Université de Montréal, une conférence donnée par M. Adhémar Mailhot, sous les auspices de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle.

M. Mailhot, qui est professeur de géologie et de minéralogie à l'École Polytechnique et à la Faculté des Sciences, traitera de "La Géologie du Québec", au point de vue bibliographique surtout, puisqu'il s'attachera à faire connaître ce qui a été fait chez nous en cette matière, et ce qui reste à faire, quelles sont les régions de notre vaste pays qui ont été étudiées géologiquement, et celles qui ne l'ont jamais été.

M. Mailhot inaugurerait ainsi une vaste enquête entreprise par la Société sur "L'Etat actuel de l'étude des richesses naturelles du Québec", ou un spécialiste dans chaque domaine de l'histoire naturelle sera invité à faire un exposé

Capitaine de navire censuré

Le capitaine J.-A. Daneau, du vapeur Torhamon, qui s'échoua le 29 octobre dernier et devint par la suite une perte totale à environ 50 milles de Saint-Jean, Terre-Neuve, a été trouvé en défaut parce qu'il n'avait pas jeté la sonde ni consulté ses indications au sujet de la route suivie et il a été suspendu pour six mois par le commissaire enquêteur sur les accidents maritimes, le capitaine L.-A. Demers.

CHAPITRE XII

Le même dimanche... 11 heures du soir, tout dort dans l'hôtel des Hughes. Tout... excepté Mélanie. Elle n'a pas mis Célestin dans la confidence. La vengeance est plaisir des

Quand elle a tous les fragments dans son tablier, elle vide le panier sur la table pour s'assurer qu'elle ne laisse rien qui pourrait l'aider à reconstituer le document. Et désormais heureuse de tout son infatigable espoir, elle vérifie si chaque chose est bien à sa place, referme la porte et s'en va chez elle.

Dix minutes plus tard, Marie Durand, la messe pieusement entendue, monte dans sa chambre. Devant le bout de glace cloué au mur, elle se découffe, et met sur ses cheveux blonds le petit bonnet blanc...

Un je ne sais quoi qui flotte dans l'air attire une seconde son attention. Mais cet avertissement des impronférables ne va pas plus loin; et, presque souriante, parce que sa messe avait été vraiment un réconfort, elle descend à la cuisine, où Mélanie, en retard, et pour cause, prépare, en hâte, des radis roses pour le déjeuner.

Le même dimanche... 11 heures du soir, tout dort dans l'hôtel des Hughes. Tout... excepté Mélanie. Elle n'a pas mis Célestin dans la confidence. La vengeance est plaisir des

Cheez EATON PAS D'ACHATS LE SOIR CHEZ EATON Notre Magasin ferme à 5.30 heures tous les soirs comme d'habitude. DONNEZ-LUI UN FOULARD Un choix est agréable dans notre grande variété. 6.00 à 12.00 — Foulards tricotés en soie, fabrication suisse, unis et de fantaisie, en un grand choix de dessins et carreaux, et nuances unies dont noir et blanc. 2.00 à 5.00 — Foulards tricotés en soie Rayon, tricotés variés unis et de fantaisie, nuances unies et rayures de fantaisie. Parmi les nuances unies, mentionnons blanc, ivoire et noir. 5.00 à 12.00 — Foulards-mouchoirs, unis ou ourlés à jour, couleurs unies, pois polka, carreaux et dessins de fantaisie. 2.00 à 7.50 — Foulards en cachemire de belle qualité, genre Reifer avec frange aux bouts. Grand choix de rayures, carreaux et couleurs unies dont blanc et fauve. REZ-DE-CHAUSSEE * Seulement 6 jours d'achats d'ici Noël * THE T. EATON CO. DE MONTREAL LIMITEE

dans le même sens général que celui de M. Mailhot, c'est-à-dire une revue du travail accompli jusqu'à date.

M. Barbeau et notre littérature

M. Victor Barbeau a terminé hier soir la série de conférences organisée pour la semaine du livre français. Il a traité de la littérature canadienne et des raisons de sa pauvreté. Nos littérateurs se sont adonnés dans trois genres: l'histoire, la poésie et le roman. C'est surtout dans l'histoire qu'ils ont le mieux réussi. Nous n'avons pas de grand poète proprement dit et d'ailleurs, nous ne sommes qu'aux débuts. La principale cause de notre peu de valeur en littérature, c'est le manque d'atmosphère, d'ambiance. L'écrivain, pour vivre, est réduit à se faire journaliste ou publicitaire.

M. René du Roure a présenté le conférencier et M. Charles Maillard a prononcé l'allocation de remerciements. M. Maillard ne partage pas le pessimisme de M. Barbeau. Depuis vingt ans qu'il est au pays, il a constaté un progrès sensible dans notre évolution littéraire.

M. Emile Gaboury décoré

Halifax, 17. (S.P.C.) — Un câblegramme du ministère des affaires étrangères de France annonce que M. Emile Gaboury, consul de France à Halifax, vient d'être désigné comme chevalier de la Légion d'honneur en reconnaissance des services qu'il a rendus au gouvernement français lors de l'explosion du Mont Blanc, en 1917.

On lui demande d'être à Montréal au commencement de la prochaine année afin d'assister à la cérémonie officielle qui aura lieu à l'occasion de la distribution des décorations françaises.

M. Gaboury était déjà décoré des palmes académiques et il est chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulchre depuis décembre 1925.

Capitaine de navire censuré

Le capitaine J.-A. Daneau, du vapeur Torhamon, qui s'échoua le 29 octobre dernier et devint par la suite une perte totale à environ 50 milles de Saint-Jean, Terre-Neuve, a été trouvé en défaut parce qu'il n'avait pas jeté la sonde ni consulté ses indications au sujet de la route suivie et il a été suspendu pour six mois par le commissaire enquêteur sur les accidents maritimes, le capitaine L.-A. Demers.

CHAPITRE XII

Quand elle a tous les fragments dans son tablier, elle vide le panier sur la table pour s'assurer qu'elle ne laisse rien qui pourrait l'aider à reconstituer le document. Et désormais heureuse de tout son infatigable espoir, elle vérifie si chaque chose est bien à sa place, referme la porte et s'en va chez elle.

Dix minutes plus tard, Marie Durand, la messe pieusement entendue, monte dans sa chambre. Devant le bout de glace cloué au mur, elle se découffe, et met sur ses cheveux blonds le petit bonnet blanc...

Un je ne sais quoi qui flotte dans l'air attire une seconde son attention. Mais cet avertissement des impronférables ne va pas plus loin; et, presque souriante, parce que sa messe avait été vraiment un réconfort, elle descend à la cuisine, où Mélanie, en retard, et pour cause, prépare, en hâte, des radis roses pour le déjeuner.

Le même dimanche... 11 heures du soir, tout dort dans l'hôtel des Hughes. Tout... excepté Mélanie. Elle n'a pas mis Célestin dans la confidence. La vengeance est plaisir des

Pas des Pommes de Terre avec les Fèves—

Quand vous servez les Fèves au Lard Clark comme plat principal vous n'avez pas besoin de pommes de terre, les Fèves au Lard Clark fournissent d'elles-mêmes les farinoux ainsi que les protéines nécessaires à l'alimentation.

Avec les Fèves au Lard Clark servent des épinards, du céleri, des tomates ou une salade de laitue, en ajoutant un dessert de fruits crus ou en conserves. Le repas est alors bien équilibré. Quand vous voulez une soupe vraiment bonne exigez celle de Clark.

"Les Cuisines Clark vous aideront"

Voyage des fêtes de Noël

Allez-vous à la maison paternelle pour Noël? C'est la question que l'on entend partout à ce temps-ci de l'année, lorsque tout, vitrines des magasins, température, annoncent cette fête et la réponse est presque invariablement dans l'affirmative.

C'est un fait curieux et presque universel que Noël est une fête pour l'univers entier. A Noël les liens très forts de famille et des amis, reviennent à cette saison de l'année plus serrés que jamais au souvenir du foyer.

Il y a longtemps, lorsque les facilités de transport n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, il était presque impossible pour des amis, même en s'imposant les plus dures fatigues, de se réunir en ce temps de fête; mais aujourd'hui avec le système moderne des voies ferrées, l'immensité de tout un continent ne peut y être un obstacle.

Tout indique cette année que le trafic de Noël sera plus considérable que jamais par le passé et afin de faire face à ce fort mouvement, la compagnie du Pacifique Canadien a équipé des trains spéciaux. On peut se procurer de plus amples renseignements sur ces trains supplémentaires en s'adressant à tout agent de la compagnie.

Tous les autres services du Pacifique Canadien sont à se préparer pour Noël. Une attention spéciale sera apportée au transport des cadeaux de Noël par les messageries de cette compagnie qui ont commencé à en faire la livraison. Le télégraphe du Pacifique Canadien a retenu les services d'un personnel supplémentaire pour voir à l'envoi sans retard des bons souhaits de la saison.

En plus, le Pacifique Canadien

2 Croisières!

Fuyez l'hiver, sa bise mordante et son frimas. Allez passer un mois sous le ciel enchanteur des ANTIILLES

Votre yacht de plaisance sera le luxueux paquebot MONTROYAL

Chauffage au mazout 23,500 tonnes de déplacement

Départs de New-York les 26 janvier et 28 février, à votre choix.

Service de réputation mondiale du Pacifique Canadien. Cabines et salons de tout premier ordre. Cuisine excellente. Des vacances idéales dont vous jouirez pleinement.

Consultez notre agent local de navigation ou écrivez à D. R. Kennedy, agent général de trafic océanique, tel. Main 7700, 141 St-Jacques, Montréal.

Les chèques de voyage de la Cie des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés dans le monde entier.

PACIFIQUE CANADIEN

La plus grande organisation de transport au monde.

SAUCISSE au porc frais CONTANT

Incontestablement la meilleure. EXIGEZ-LA

s'empresse d'offrir à tous avec son service courtois habituel un heureux Noël. (r.)

Voyageurs de commerce de Maisonneuve

Ce soir, réunion du Cercle catholique des voyageurs de Maisonneuve au no 2544, Notre-Dame est.

N'oubliez pas...

que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis. \$6 au Canada, \$8 aux Etats-Unis, \$10 pour les autres pays.

curiosité excitée la rend inventive. Elle copie d'abord au crayon la page une et quatre. Puis elle délaya un peu de colle très légère pour fixer les morceaux, afin de pouvoir retourner, d'un seul coup, l'ensemble des deux pages.

L'opération lui demande une petite heure. Elle la recommence en sens contraire, après avoir copié les deux pages du milieu.

L'aube blanchissait les arbres du jardin, quand Mélanie eut copié, et fixé, entre deux feuilles de papier transparent, le document, qui devenait contre Marie Durand le plus décisif réquisitoire.

Alors lentement, comme pour la mettre à jamais dans sa mémoire, Mélanie relut, une dernière fois, la lettre de Louis, trouvée dans le panier de Marie Durand, et si soigneusement déchirée: MA PETITE LOUÏE. Je sais que tu n'es pas content de ton vieux Loulou. Crois-moi, ça n'est pas ma faute. Toi, tu es seul, libre, ou à peu près. Moi, je suis conditionné par mes parents, et par l'usine... la terrible usine! (A suivre)

Deux choses à faire Ces affaires importantes requièrent votre attention: qu'allez-vous manger cette fin de semaine-ci et combien enverrez-vous de paquets de Noël de Stanford? Vous devez vous occuper de la première immédiatement — choisir parmi les spéciaux plus bas énumérés et nous téléphoner ou venir à notre magasin si vous voulez le besoin d'être conseillés. Et pendant que vous y êtes, pourquoi ne pas commander vos paquets de Noël maintenant? Gigots d'agneaux, avec menthe, à partir de 6 lbs, la livre... 38 Surlonge de boeuf, désossée et roulée, viande solide, la livre... 48 Pois verts frais de serre-chaude, 3 livres... 1.00 Coeurs de céleri croquants — 2 paquets... 45 Grosses oranges Sunkist, la douzaine... 75 Suggestions pour Cadeaux Paquet de Noël No 1 1 lb de bacon de choix à déjeuner... 10 1 lb de la meilleure saucisse de porc frais... 10 10 lbs de rôti de boeuf choisi 1 superbe jambon sucré à peu près 12 livres) 1 plum-pudding (1 livre) 6 lbs de navets 1 paquet de céleri frais et croquant 1 panier de fruits assortis 1 pain nouveau 2 lbs de minuscules fraises \$10.00 Paquet de Noël No 2 Le même que le numéro 1 mais sans le jambon \$7.00 Paquet de Noël No 3 Le même que le numéro 1 mais sans le rôti de boeuf \$7.00 Paniers de fruits de fantaisie — Belles dindes grasses Oies nourries en épinette — Figues de Smyrne Plum-puddings. Vieux Stilton anglais mûri — la livre... 90 Broccoli frais Choux de Bruxelles Poires "Alligator" Fèves de Lima Commandez maintenant votre boeuf aux épices Poires d'Anjou Rhabarbe rouge Tangerines Grenades Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones - Plateau 4121

Feuilleton du "DEVOIR" La Femme aux yeux fermés par PIERRE L'ERMITE (Suite) Mélanie monte. La porte de Marie est fermée. Mais Mélanie possède de naturellement le double de toutes les clefs. Elle ouvre, referme la porte... et pendant quelques instants considère la chambrette qu'elle n'a pas revue depuis le jour même de l'arrivée de Marie... Ainsi, c'est là que gîte sa plus terrible ennemie... celle qui veut absolument avoir sa peau... Il n'y a rien d'intéressant en évidence. Sur la table, un livre ouvert, livre d'un certain Rudyard Kipling... un Anglais probablement?... Un passage est très souligné au crayon bleu: (Suite) ...If you can dream—and not make dreams your master; If you can meet with Triumph and Disaster And treat those two imposters just the same; If you can bear to hear the truth you've spoken Twisted by knaves to make a trap for fools, Or watch the things you gave your life to, broken, And stopp and build'em up with worn out tools (1) Les yeux fixés sur ces lignes, la cuisinière cherche vainement à deviner au moins quelque chose. La malle, assez importante, attire bien vite et bien davantage son attention. Mais elle est fermée par deux serrures spéciales. Mélanie es-

saye quelques clefs. Aucune ne va, et la cuisinière en grogne: — La petite chipie!... elle a pris ses précautions!... Mélanie inspecte tout ce qui est à la portée de sa main... elle ouvre l'unique tiroir... le seul placard... Elle fouille les poches, compte les quelques pièces d'un minuscule porte-monnaie et les remet en place.

(1) ...Si vous pouvez rêver... et ne pas faire du rêve votre maître; Si vous pouvez rencontrer le triomphe et le désastre Et traiter ces deux imposteurs de la même façon; Si vous pouvez entendre la vérité que vous avez dite Disloquée par des valets, afin d'en faire un piège pour les sots; Ou contempler, brisées, les choses pour lesquelles vous avez donné votre vie; Et vous incliner et les rebâtir avec des outils usés; Si vous pouvez contraindre votre cœur, vos nerfs, vos muscles A vous obéir, longtemps après qu'ils paraissent broyés; Et persévérer quand il ne vous reste rien Que la Volonté qui leur dit: "Tenez bon!"

La terre est à vous avec tout ce qu'elle contient. Et — ce qui est plus — vous serez un homme, mon fils!

Elle découvre, sous le traversin, un très joli chapelet et une imitation avec l'image mortuaire d'un lieutenant-aviateur... Bernard de Cressy!... un petit ami de jadis probablement? Tiens! tiens! Ce n'est pas la première fois que la chère enfant travaillait dans les fils de famille... Mélanie va s'en aller un peu déçapée de n'avoir que cette minette à se mettre sous la dent, quand ses yeux chercheurs aperçoivent une petite corbeille à papiers sous la table.

A peine l'a-t-elle prise, cette corbeille, que Mélanie pousse un cri de joie... un cri sauvage... le cri du chasseur sur le point de rentrer bredouille, et qui trouve tout à coup le plus inespéré des gibiers.

Alors, se hâtant de peur d'être surprise, Mélanie, avec méticulosité, retire de la corbeille les morceaux de la lettre et facilement, car le papier, étant bleu, se distingue de tous les autres.

COMMERCES ET FINANCES

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les jours correspondants:

Table with columns for date (1926, 16 déc., 17 déc.) and items (Oeufs, Beurre, Fromage).

LES PRIX DU GROS

Table listing prices for various commodities like flour (Farine), butter (Beurre), and cheese (Fromage).

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est plus tranquille. La demande d'exportation pour le fromage est indifférente.

Table listing prices for butter and cheese products.

OEUF

Le marché est ferme, actif et sans changement et l'on s'attend pour la semaine prochaine à une hausse de prix pour les œufs d'entrepot.

Table listing prices for various types of eggs.

OEUF D'ENTREPOT

Table listing prices for warehouse eggs.

SAINDOUX

Table listing prices for lard (saïndoux).

POMMES DE TERRE

Le marché est plus ferme et les arrivages sont rares. Les Green Mountains sont tellement rares que l'on demande jusqu'à deux dollars le sac.

POMMES CANADIENNES

Table listing prices for Canadian apples.

La Banque de France

Paris, 16. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants en livres sterling:

Table showing financial data for the Bank of France.

Montreal Curb Market

Table listing market prices for various goods in Montreal.

Fruits et légumes

Table listing prices for fruits and vegetables.

LA MATINEE A LA BOURSE

FERMES AU DEBUT, LES COURS FLECHISSENT A L'APPROCHE DE LA FERMETURE

Le marché a été ferme au début de la séance, et de roulage, dont il vient de Grande-Bretagne et 30 d'autres pays.

A Wall Street

New-York, 17. — Les haussiers ont donné libre cours à leur enthousiasme, à l'ouverture de la séance, à la suite de la déclaration inattendue d'un dividende en actions de 40 pour cent par les directeurs de la United States Steel.

Les compensations

Le tableau suivant montre les compensations de la Banque des principales villes canadiennes pour la semaine terminée hier, avec comparaison à la semaine correspondante:

Table showing compensation data for various Canadian cities.

La Banque d'Angleterre

Londres, 16. — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants en livres sterling:

Table showing financial data for the Bank of England.

Montreal Curb Market

Table listing market prices for various goods in Montreal.

Fruits et légumes

Table listing prices for fruits and vegetables.

L'industrie de l'automobile en France

Paris, 16. — Dans cette importante branche de la production française, il faut enregistrer que les importations pendant les neuf premiers mois de la présente année ont sensiblement diminué, tandis que les exportations se maintiennent au même niveau.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis de dividende. Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante cents (2.50) par action pour le trimestre finissant le 31 décembre 1926, a été déclaré.

Le rendement des stocks

Table showing stock yields for various companies like Abitibi, Asbestos, Bell, etc.

Le Brompton Pulp déclare un dividende

Les directeurs de la Brompton Pulp & Paper Company, au cours de leur réunion d'hier après-midi, ont déclaré un dividende trimestriel de 50 cents de stock commun.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing stock prices and market activity for the New York exchange.

BOURSE DES MINES

Table listing prices for various mining stocks.

Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du chemin de fer National, pour la semaine terminée le 14 décembre, se chiffrent par \$5,287,223, soit \$5,407,953 pour la même semaine de l'an dernier.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriel et ferroviaire:

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Avis de dividende. Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante cents (2.50) par action pour le trimestre finissant le 31 décembre 1926, a été déclaré.

Le rendement des stocks

Table showing stock yields for various companies like Abitibi, Asbestos, Bell, etc.

Dividende en actions de la U. S. Steel

New-York, 17. — Les directeurs de la United States Steel ont déclaré hier après-midi, après la fermeture de la Bourse, un dividende en action de 40 pour cent.

Le miel

EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF. Voici quelques notes fournies par le service provincial de l'apiculture:

AVIS LEGAUX

Provinciale de Québec. M. MAURICE DESHAYES, agent d'affaires, J. Roland CLOUTIER, voyageur de commerce, tous deux de la ville de Trois-Rivières, ont été nommés agents d'affaires de la Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubergarde.

Zimmermann & Forshay. OBLIGATIONS — ACTIONS — TRAITES — MONNAIES FRANÇAISES ET DE TOUTE AUTRE NATIONALITE. Offrant encore des possibilités spéculatives.

Royal Securities Corporation. Vingt-quatre années de succès. L'entreprise de l'Alberta Pacific Grain Company, prédécesseurs compris, remonte à 1902. Elle est parmi les entreprises propriétaires d'éleveurs de l'Ouest canadien.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires. AVOCATS ASSURANCE. Normandin & DesRosiers. Courtiers en Assurances.

BLAIN & FAUTEUX. AVOCATS. Immeuble Duluth, chambre 21, Main 5225.

Vanier & Vanier. AVOCATS. Anatole Vanier, Guy Vanier.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND. AVOCATS. Tél. Main 5154.

MAURICE DUPRE, L. L. C., R. AVOCAT ET PROCUREUR. Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent.

ANTONIO ALLARD. AVOCAT ET PROCUREUR. 60 Notre-Dame ouest, Montréal.

Le Bureau de Dessin Eng. Dessins et illustration, d'invention, commerciale, industrielle, Copies et tracés de plans.

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubergarde. MONTREAL. LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANCAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE

AVIS LEGAUX. Province de Québec. M. MAURICE DESHAYES, agent d'affaires, J. Roland CLOUTIER, voyageur de commerce.

Cour Supérieure. Dame Clarisse Grenier, épouse commune en biens de Donat Leroux, agent d'autorisation de la ville de Longueuil.

Le miel. EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF. Voici quelques notes fournies par le service provincial de l'apiculture:

AVIS LEGAUX. Province de Québec. M. MAURICE DESHAYES, agent d'affaires, J. Roland CLOUTIER, voyageur de commerce.

Cour Supérieure. Dame Clarisse Grenier, épouse commune en biens de Donat Leroux, agent d'autorisation de la ville de Longueuil.

Le miel. EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF. Voici quelques notes fournies par le service provincial de l'apiculture:

AVIS LEGAUX. Province de Québec. M. MAURICE DESHAYES, agent d'affaires, J. Roland CLOUTIER, voyageur de commerce.

Cour Supérieure. Dame Clarisse Grenier, épouse commune en biens de Donat Leroux, agent d'autorisation de la ville de Longueuil.

Le miel. EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF. Voici quelques notes fournies par le service provincial de l'apiculture:

AVIS LEGAUX. Province de Québec. M. MAURICE DESHAYES, agent d'affaires, J. Roland CLOUTIER, voyageur de commerce.

Cour Supérieure. Dame Clarisse Grenier, épouse commune en biens de Donat Leroux, agent d'autorisation de la ville de Longueuil.

Le miel. EXCELLENT ANTISEPTIQUE DE L'APPAREIL DIGESTIF. Voici quelques notes fournies par le service provincial de l'apiculture:

LA VIE SPORTIVE

LE TOURNOI DE BOXE DU NATIONAL, CE SOIR

L'Université McGill sera présentée pour la première fois dans ces combats d'amateurs

Pour la première fois de la saison les boxeurs de l'Université McGill se rencontreront ce soir, au National, contre des boxeurs autres que ceux de leur association sportive. Ils se rendront en nombre applaudir ceux des leurs qui paraîtront au programme de la soirée organisée par le professeur Eugène Brousseau. Ce tournoi, dont les fervents de la boxe amateur parlent beaucoup, réunira des athlètes de pratiquement tous les clubs de la ville et donnera l'occasion de voir de beaux combats parce que Brousseau a la bonne idée de bien diviser son programme en deux séries, l'une junior et la seconde senior.

Armand Vincent a promis de donner au vainqueur du meilleur combat de la soirée une superbe coupe en argent.

Ces combats promettent d'être particulièrement intéressants, ce sont: G. M. Cohen vs G. Senior; G. Morin, du National, vs A. Gloutney, du Sainte-Brigide, et A. Eug. Deschamps vs Henry Aseff, ces derniers dans la classe des poids-moyens.

Deschamps a fait très bonne figure dans ses combats précédents et on dit qu'il s'est encore amélioré. Il a en lui l'étoffe d'un vrai champion.

Deux nouveaux juges ont été ajoutés à la liste des officiers, ce sont: MM. Harry Turner et Arthur Brière.

LE PROGRAMME SERA LE SUIVANT:

- 1—95 livres, H. Leibovitch, Y. M. H. A., vs A. H. Cohen, Britts Club.
- 2—147 livres, S. Swindale, Y. M. H. A., vs G. Jacques, Y. M. C. A.
- 3—135 livres, Jack Desmarteaux, National, vs André Roberge, Sainte-Brigide.
- 4—118 livres, J. Senior ou L. Dorval vs A. Dinwoodie, S. S. A.
- 5—112 livres, H. Fisher, Independent, vs S. Kaufman, Y. M. H. A.
- 6—Poids lourds, W. Wagner, Y. M. H. A., vs A. Sellman, Britts Club.
- 7—108 livres, B. O'Connell, McGill vs S. Potkins, Y. M. H. A.
- 8—147 livres, B. O'Connell, McGill vs G. Ash, National.
- 9—122 livres, G. M. Cohen, Y. M. H. A., vs Geo. Senior, Royal Highlanders.
- 10—130 livres, M. Johnson, National, vs B. Mussellman, McGill.
- 11—130 livres, Gus. Morin, National, vs Art. Gloutney, Sainte-Brigide.
- 12—135 livres, Tom Sullivan vs P. Saint-Germain, Verdun A. C.
- 13—115 livres, J. Connelly, Verdun, vs Bébé Lacombe, National.
- 14—160 livres, Eug. Deschamps, National, vs Henry Aseff, Y. M. H. A.

La première défaite du club Ottawa

LES SENATEURS ONT ETE VAINCUS PAR LES COUGARS DE DETROIT PAR UN RESULTAT DE 5 A 0 — LES SUBSTITUTS REMPLACENT LES REGULIERS

Ottawa, 17. — Les Sénateurs ont subi un rude échec hier soir ils ont été, non seulement défaits, mais blanchis par les Cougars de Detroit, par un résultat de 5 à 0, ce qui est la première défaite du club Ottawa cette année.

Les Cougars furent plus rapides que les locaux et les vainquirent avec un système de combinaisons très vicieuses. Fred Gordon, l'aile rapide, donna aux visiteurs l'avantage de la première période en comptant deux points en moins de 35 secondes. Clem Loughlin ajouta deux autres points dans la deuxième manche alors que Sheppard enregistra le dernier dans la 3e période. Les réguliers du Ottawa furent remplacés sur la glace après les quatre premiers points des Cougars et une équipe complète de substituts du Ottawa rendit le jeu encore plus brillant et plus rapide pour un temps, mais malgré cela "Happy" Holmes fut invincible dans ses buts.

Alignement des équipes:

Ottawa	Detroit	
Holmes	but	Connell
Loughlin	def.	Clancy
Halderson	def.	G. Boucher
Frederickson	centre	Nighbor
Gordon	aile	C. Denneny
Arbour	aile	H. Smith
Walker	subs.	A. Smith
Oatman	Sheppard	Adams, Killea
Foyston, Kitchin	Halliday, Gorman	Sommaire:

Première période:

1-Detroit, Gordon	13.05
2-Detroit, Gordon	30

Deuxième période:

3-Detroit, Loughlin	3.05
4-Detroit, Loughlin	7.00

Troisième période:

5-Detroit, Sheppard	6.00
---------------------	------

Punitions: Gorman, Gordon, Killea, Frederickson, Sheppard, H. Smith, Kitchin, Denneny.

Un marathon de nage

Los Angeles, 17. — Des nageurs représentant la Grèce, l'Irlande, la Norvège et le Danemark donneront un aspect international au marathon de nage du mois prochain, entre Los Angeles et l'île Santa Catalina, marathon organisé par le millionnaire Wrigley. Un montant d'environ \$40,000 sera donné en prix. Voici les noms des principaux concurrents:

Spiro Spingos, de Grèce; Martin E. Ferris et Walter L. O'Haver, d'Irlande; Harry C. Hanssen, de Norvège et Pete Peterson, du Danemark.

Clarabelle Barrett, de Palham, N.-Y., qui est venue à un demi-mille de traverser la Manche, sera aussi l'une des concurrentes. Au nombre des autres femmes inscrites, citons Mme Charlotte M. Schoemmel, d'Albany, qui a annoncé son intention de se servir de graisse noire au lieu de costume de bain.

Au nombre des hommes inscrits citons Charles Toth, de Boston, qui a traversé la Manche en 1923, et Pete Mayer de Cincinnati.

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

Première section			
	G.	P.	Nts
Ottawa	9	1	19
N.-Y. Americans	4	5	9
Montreal	4	6	9
Canadiens	4	6	9
St-Patrice	2	6	5
Deuxième section			
	G.	P.	Nts
N.-Y. Rangers	6	3	0
Chicago	5	5	11
Detroit	5	5	0
Boston	4	5	9
Pittsburg	3	4	1

LE QUEBEC EST VICTORIEUX

Québec, 17. — Le club Québec a triomphé du Springfield par un résultat de 3 à 2 hier soir dans une joute de la ligue Canado-Américaine, après une période supplémentaire.

Quatre mille personnes ont été témoins de cette intéressante joute.

Québec

Hamel	but	Cox
Kentner	def.	Waite
Watters	def.	Waite
Murphy	centre	Whyte
Gagnon	avant	Callaghan
Berlinguette	avant	Desmarais
Lowrey	subs.	Stevens
Gariépy	subs.	Miracle
Bennett	subs.	Goldworthy
Gauthier	subs.	Harrington

Arbitre: W. Derouin.

SOMMAIRE

Première période

1-Springfield-Callaghan	25
2-Springfield-Vail	1.00

Deuxième période

3-Québec-Bennett	7.00
------------------	------

Troisième période

4-Québec-Kentner	10.00
------------------	-------

Période supplémentaire

5-Québec-Gagnon	10.20
-----------------	-------

Un record de Babe Ruth

New-York, 17. — "Babe" Ruth, des Yankees, a enregistré le plus grand nombre de points dans la ligue Américaine en 1926, d'après les statistiques officielles qui viennent d'être rendues publiques. Le "Bambino" a fait 155 points soit plus d'un par joute. Son coéquipier Lazzeri, et Burns, des Indiens, se sont classés sur un pied d'égalité à la 2ème position avec 114 points chacun. Simmons, des Athletics; Gosslin, des Senators; Folk, des White Sox; Gehrig, des Yankees; et Hillman, des Tigers, ont dépassé la marque de 100.

Ruth a obtenu le plus de buts sur balles, 114 en 152 parties et Bishop, des Athletics, 116. Mostil, des White Sox, a été frappé 10 fois par les lanceurs. Ruth a été retiré au bâton 76 fois et Lazzeri, 72.

Une victoire de Fournier

Philippe Fournier, champion poids moyen des hommes forts, a remporté mercredi une éclatante victoire sur Emilie Beaumier dans leur match aux Trois-Rivières, le battant par 793 livres sur un total de huit tours de force. Fournier a battu Beaumier dans six tours et l'a égalé dans deux, les levés de terre.

L'un des plus beaux tours de Fournier a été un dévissé de 235 livres qui a été fort applaudi par la foule. Dans ce match avec un homme pesant 15 livres de plus que lui, Fournier s'est affirmé un vrai champion.

LES QUILLES

LIGUE DES DOUANES

Notre ligue a terminé lundi dernier ses parties régulières pour la première série, à cette occasion la ligue de concert avec l'Académie de quilles Belgo ont offert six diners pour les six meilleurs joueurs, répartis en six groupes différents et qui furent gagnés par notre président, M. Goyer, ainsi que par MM. Brisebois, Ainey, Latimer, Ross et Clément. Tous les joueurs s'efforcèrent de faire de grosses parties, et la palme des gros résultats revient à M. Brisebois, de l'équipe des Jaunes, qui fit la plus grosse triple avec 368, tandis que la simple va à M. Dion, avec une partie de 155; ces deux joueurs contribuèrent en outre à faire remporter le championnat de leur équipe, pour la première série.

Les Verts qui étaient les derniers de la ligue, causèrent une grosse surprise en faisant baisser pavillon aux Marons, équipe qui était en tête de la ligue et aspirante au championnat. Les Jaunes étant une partie en arrière des Marons, mais ne perdant pas espoir, infligèrent trois défaites aux gris et s'installèrent premiers de la ligue et champions de la première série.

Résultats des parties:

JAUNE			
Grénier	77	95	92
Bourdeau	122	72	91
Lemieux, c.	78	102	95
Dion	82	123	155
Brisebois	129	101	138
488 495 571-1552			
GRIS			
Brabant	88	75	96
Bolger	60	63	104
Clermont	77	72	91
Gaudette	90	93	74
Dansereau, c.	87	113	127
402 416 492-1310			

LES JAUNES GAGNENT 3 PARTIES.			
VERTS			
Martineau	84	113	128
Sabourin	87	98	98
Walsh	66	81	88
Gordon	101	119	127
Arbour	87	116	106
Clément	87	116	106
Findlay, c.	87	116	106
425 527 547-1499			
MARRONS			
Blumenfeld	112	104	124
Mve	95	78	82
Dauphinais	78	70	107
Wolfenden	126	111	84
Gauthier, c.	100	91	134
507 454 531-1492			

LES VERTS GAGNENT 2 PARTIES.			
ROUGE			
Goyer	101	116	91
Gagnon	106	73	90
Tessier	90	86	88
Murphy	67	96	98
Ainey, c.	120	113	125
455 469 476-1400			
BLU			
Cato	130	96	88
Denis	78	73	106
Girard	94	90	96
Dagenais, c.	106	87	78
408 346 368-1112			
NOIR			
Robert	109	75	78
Staffery	80	67	88
Allard	92	96	89
Desroches, c.	130	83	80
411 321 345-1077			

LES BRUNS GAGNENT 2 PARTIES.			
VIOLET			
Ross	83	99	96
McKenzie	70	61	76
Pilon	78	95	91
Latimer	111	122	100
Beaudry, c.	60	66	80
402 443 443-1289			
BLEU			
Girard	66	66	85
Galarneau	84	96	83
Goffier	84	96	83
Lachance	123	138	80
Lafrance	119	119	104
452 518 435-1405			

LES BLEUS GAGNENT 2 PARTIES.			
MAUVE			
Courtemanche	80	91	103
Carpentier	87	81	131
Hervieux	96	86	107
Laroche	76	107	80
Lunny, c.	91	106	85
431 471 506-1408			

BLANC			
Giroux	93	96	88
Chagnon	93	91	80
Barry	87	81	80
Garcia	105	61	81
Graveline, c.	95	102	91
459 431 400-1289			

LIGUE DU C. N. T.			
M. J. Vellun, de l'équipe du bureau du surintendant, a remporté les doubles honneurs disputés aux allées Windsor, obtenant un grand total de 346 avec une partie simple de 147, gagnant par ce total la cuillère de la classe "B".			

CELLE DE LA CLASSE "A" FUT GAGNÉE PAR M. HENRI GIROUX, AVEC 343. CE DERNIER A AUSSI OBTENU UNE PARTIE SIMPLE DE 147. RÉSULTATS DÉTAILLÉS:			
SERVICE			
Fixman	78	72	90
Barrett	77	77	87
Bouchard	86	93	95
Colvey	86	104	88
Hastie	89	106	100
416 452 460-1328			

BUREAU DU SURINTENDANT			
E.-A. Morin	86	83	111
Harris	81	109	97
A.-E. Morin	113	114	91
Lebel	106	98	86
Vellun	147	107	92
533 511 447-1491			

BUREAU DU SURINTENDANT GAGNE 2 PARTIES.			
CHEFS			
Wood	132	110	80
Lawrence	82	72	111
Dressing	103	95	89
Bedford	59	98	102
Salloway	112	106	115
488 481 497-1466			

BUREAU DU GERANT			
Genni	85	107	94
R. Morin	103	97	71
Levin	102	87	107
McCulloch	70	81	91
Prior	94	110	105
454 483 468-1405			

CHIEFS GAGNENT 2 PARTIES.			
Wallace	101	92	110
Groulx	83	74	114
Dubé	100	85	102
Nadeau	128	125	87
Maillet	118	104	106
530 480 519-1529			

PLANS			
Saint-Vincent	121	105	73
Hunter	129	84	102
Giroux	147	121	80
Julien	93	111	90
Sagala	76	89	93
571 499 448-1518			

Plans gagnent 2 parties.

MORSE

Wallace	101	92	110
Groulx	83	74	114
Dubé	100	85	102
Nadeau	128	125	87
Maillet	118	104	106
530 480 519-1529			

DANS LA LIGUE DES BRASSERIES			
DOW GAP			
Mignault	171	189	178
Fabas	170	166	169
Birmingham	176	162	157
Laurin	151	146	129
Hughes	182	144	138
850 817 771-2438			

DAWES RED			
Beauchamp	158	188	122
Holstein	188	150	129
Collins	167	170	144
Duplessis	185	115	138
McRobie	153	143	122
851 766 655-2272			

DAWES BLACK			
Sicotte	137	181	129
Lachance	163	132	165
Thompson	168	139	157
Humphrey	128	183	119
Carl	189	191	145
785 826 715-2326			

DOW STOCK			
Gagnon	127	135	137
Gray	133	128	144
Straughton	95	115	123
Chevalier	90	131	164
Guthrie	172	129	124
617 638 692-1947			

EKERS			
McKenzie	132	161	149
Lévesque	138	167	174
Chrétien	185	157	135
Lauzon	157	167	197
Desautels	172	213	217
784 865 872-2521			

GARAGE			
Stark	184	129	135
Heapy	137	175	153
Gingras	124	154	138
Dummy	100	100	100
Dummy	100	100	100
641 658 628-1927			

MOLSONS			
Pelletier, H.	199	169	168
Laporte	190	139	144
Meehan	164	137	130
Larivière	142	151	142
Pelletier, J.-B.	166	160	159
861 827 743-2431			

SHOPS			
Callan	140	151	140
Doré	151	221	164
Chevrier	134	169	155
Ryan	144	158	135
Labrie	143	150	173
712 849 767-2328			

Un ancien champion de tennis disparait

New-York, 17. — William A. Larned, ancien champion des Etats-Unis au tennis, s'est suicidé, aujourd'hui, dans sa chambre au Knickerbocker Club, en se perforant la tempe droite d'une balle de revolver. M. Larned, que l'on disait très en moyens, était âgé de 54 ans. Il se retira du tennis il y a quatre ans. Il y a deux ans, il souffrit d'une dépression nerveuse et a aussi souffert de rhumatismes durant quelque temps.

Larned a remporté le championnat national des simples au lawn tennis durant sept ans, en 1901 et 1902, et de 1907 à 1911 inclusivement. Il laissa son titre à Maurice McLoughlin, le "comète" de Californie.

Larned fut membre de quatre équipes américaines de la coupe Davis en 1902, 1903, 1905 et 1911. Une seule de ces équipes cependant fut victorieuse dans les joutes internationales. Larned avec Malcolm Whitman, Dwight Davis, maintenant secrétaire de guerre et Holcombe Ward gagna sur les Anglais, en trois rencontres contre deux.



Un Choix Parfait pour un Diner Parfait

Apéritif DUBONNET

BOURGOGNES CHAUVENET

CHAMPAGNE POMMERY

COGNAC Jules Robin LIQUEURS CUSENIER

LE RADIO

Programmes de vendredi Postes canadiens

CFCF, 411m. Montréal — 12 h. 35. Orchestre du Mont-Royal. Bourée, 2 études. 9 h. 30. Orchestre du Mont-Royal: "Marche Héroïque" de Saint-Saëns; "Danse"; de Grieg; Fantaisie tirée de "Roméo et Juliette" de Gounod; "Rhapsodie" de Dohnányi; sélection tirée de "H. M. S. Punter", de Sullivan; "Sur un marché persan", de Kéteby; 9 h. Heure de musique de la Dominion Battery.

Postes américains

6 H. P.M.

L'enquête des douanes

M. ROWELL SUGGÈRE DE PUNIR CEUX QUI ONT VIOLÉ LA LOI RELATIVE AU TRANSPORT AUX CONSIGNATAIRES EN TRANSIT — AUTRES RECOMMANDATIONS

Vancouver, 17 (S.P.C.) — M. N. W. Rowell, avocat de la commission royale des douanes, a suggéré hier, que l'on punisse ceux qui ont violé la loi relative en transit tout en protégeant le revenu public; que la couronne obtienne le recouvrement de toutes les sommes dues sur les expéditions de liquors entreposés à Vancouver et pour lesquelles le cautionnement est demeuré; que l'on annule la patente d'un courtier en douanes de Vancouver.

D'après la preuve faite à l'enquête les compagnies concernées sont la Manitoba & Western B.C., la Joseph Kennedy Co., Ltd. et la Consolidated Exporters of B.C.

Les liquors en transit viennent habituellement d'Europe et sont consignés dans un port du Mexique. Il a été démontré que cet alcool était généralement aux Etats-Unis.

Voici les conclusions que M. Rowell recommande à la commission de mettre dans son rapport relativement aux envois en transit: 1. — Que les envois n'étaient pas réellement faits en transit dans le sens de l'exception prévue à l'article 101 de la loi des douanes, et n'étaient pas autorisés à bénéficier de cette exception.

2. — Que les consignataires n'étaient pas les vrais acheteurs mais des personnes fictives.

3. — Que les déclarations statutaires faites dans le cas de ces envois étaient fausses et frauduleuses et faites par des fonctionnaires des compagnies.

4. — Que les cargaisons n'ont pas été déchargées aux points de destination indiqués sur les lettres de voiture, tel que voulu par la loi, et que les certificats de déchargement produits sont faux et frauduleux et, dans certains cas, forgés.

5. — Que partie des marchandises ainsi expédiées sont revenues au Canada sans payer de droits et le reste passé en contrebande aux Etats-Unis. Il est impossible, par la preuve, de se rendre compte quelle partie est rentrée au Canada et quelle partie a été passée en contrebande aux Etats-Unis.

6. — Que les conditions de la garantie pour les envois en transit n'ont pas été observées et que les expéditeurs n'étaient pas autorisés au remboursement de ces garanties.

7. — Que la remise a été obtenue par la production de certificats de déchargement faux et frauduleux ou encore au moyen d'autres déclarations fausses et frauduleuses et que ces remises ne devraient pas être considérées comme une reconnaissance de la part de la couronne.

8. — Que les recommandations suivantes soient faites au gouverneur général en conseil relativement à ces envois en transit: a) que copie de la preuve et des conclusions soient adressées au ministre de la justice qui verra aux procédures à prendre pour protéger le revenu public.

b) que l'article 101 de la loi des douanes soit amendée en faisant disparaître l'exception au proviso qui permet ces envois en transit et que entre temps aucun autre envoi de ce genre ne soit autorisé.

9. — que les recommandations suivantes soient faites au sujet des envois sous-scélés, ex-entrepôt: a) qu'une action soit prise immédiatement par la couronne pour s'emparer des garanties non remises.

b) que des procédures soient prises pour faire décider que telles remises des garanties ont été obtenues par des déclarations fausses et frauduleuses, que de telles remises n'engagent pas la couronne et pour en obtenir le remboursement.

c) que les patentes des courtiers faisant les déclarations statutaires et fournissant des documents pour les envois en transit et en entrepôt.

M. Rowell a l'intention de demander l'annulation de la patente de Teesham Andrews, courtier en douanes, qui a fourni les documents du Chris Moeller.

M. J. W. de B. Farris, avocat, a parlé contre les suggestions de M. Rowell. M. Farris prétend, entre autres choses, que la destination finale d'une cargaison importée peu pour le Canada, à condition que son revenu n'en souffre pas.

A la séance d'hier, Henry Reifel, président de la British Columbia Breweries and Distillers, a de nouveau témoigné. Il a désigné un nommé Billy McArthur comme le récipiendaire d'un chèque de \$7200, pour des fonds de campagne électorale.

M. Glenn C. Hyatt, courtier de Vancouver, a déclaré que Henry Reifel lui a remis \$42,000 pour le fonds électoral libéral. Cet argent a été remis à qui de droit. Il a servi d'intermédiaire pour qu'on ne sache pas que cet argent avait une fin politique.

Hyatt n'a pas demandé la protection de la Commission parce qu'il ne considère pas qu'il a mal agi.

Une causerie sur la situation au Mexique

M. Arthur D. Welch prononcera une causerie, dimanche après-midi à 3 heures, à la salle Columbia, 255, rue de la Montagne, sur la question du Mexique. Cette conférence est organisée sous les auspices du conseil Canada 284, des Chevaliers de Colomb. M. Welch est un catholique militant et un orateur de marque.

Le vice-roi à Québec

LA RECEPTION D'HIER AU CHATEAU FRONTENAC

Québec, 16 (D.N.C.) — S. Ex. le viceroi Willingdon, gouverneur général du Canada, a rencontré hier, les citoyens de Québec, au château Frontenac, sous les auspices du Club Canadien, de la Chambre de commerce, et de quelques autres organisations.

M. Maurice Dupré, C.R., présidait cette réunion. Lord Willingdon a parlé de l'Empire britannique pendant quelques minutes seulement. Puis M. le juge Gibsons et sir Georges Garneau l'ont remercié.

MM. Péroudeau, lieutenant-gouverneur de la province, L.-A. Tascheur, l'évêque Williams, sir Francis Lemieux, les juges Tessier, Bernier, Choquette, G. Power, le maire de Québec, le brig. gén. Tremblay, le lt. col. Papineau et quelques autres étaient à la table d'honneur.

Le gouverneur général, après avoir été vivement applaudi par l'assistance, débuta en français, remerciant la population de Québec pour la belle réception qu'elle a faite au représentant du roi et à son épouse.

Puis continuant en anglais, lord Willingdon parla de l'Empire britannique. Il rappelle qu'il a commencé à connaître les divers Domaines de l'Empire, en 1895, alors qu'il était aide-de-camp de son beau-père, lord Brassey. Il fit du service alors en Australie. Il visita aussi la Nouvelle-Zélande et la Tasmanie. Partout, il se lia d'amitié avec des compatriotes et il conserve de cette période de vie publique un souvenir ineffaçable.

En Australie, il vit le mouvement qui donna pour résultat la confédération des provinces de ce Dominion. Il a connu les hommes politiques de ce mouvement et les a appréciés.

Puis de retour en son pays, il a pris part à la vie publique et en est venu à penser que "la politique de l'Empire est au-dessus des partis politiques, qu'elle constitue un royaume de politiques dans lequel les divergences des partis politiques, pour la plus grande partie, n'entrent pas."

Puis lord Willingdon ajoute: "J'ai pu penser que nous, qui parlons de nous-mêmes comme appartenant à l'Empire britannique, sommes une grande famille dont la mère-patrie est l'Angleterre, et les Domaines de l'Inde, les enfants grandissant, les premiers déjà solidement établis dans leurs propres maisons. Nous pouvons avoir nos disputes de temps en temps, comme dans les familles, mais nous avons toujours été liés par ces liens de sentiment et de loyauté qui, dans les temps de crise grave, nous ont unis."

Nous avons eu au cours des dernières années, nos discussions familiales sous forme de Conférences impériales, avec divers résultats, mais je crois que la Conférence d'aujourd'hui notre premier ministre et M. Lapointe sont venus récemment, fut une conférence d'une signification spéciale. L'ancêtre a été fier de réaliser que la famille a grandi et a reconnu que les autres membres de la famille, non moins qu'il-même, ont le contrôle de leurs propres affaires. Elle a fait cela avec l'assurance que le lien qui a toujours uni la famille sera encore plus fort que jamais, le lien du sentiment et de la loyauté envers notre bien-aimé Roi.

"Pour moi, dans ma position officielle ici, les résultats de cette conférence semblent avoir une signification spéciale, car, plus clairement que jamais auparavant, suis-je placé le comme le représentant personnel de Sa Majesté. C'est une grande responsabilité, mais je vous assure que je m'efforcerais, de toutes façons, de suivre le grand exemple de devoir et de service que notre estimé Souverain a toujours donné à ses sujets, et, le mieux que je le pourrai, de remplir mes devoirs comme il le désire."

Puis le gouverneur général réaffirme son ardent désir de contribuer au progrès de notre province et du Canada.

M. J. W. de B. Farris, avocat, a parlé contre les suggestions de M. Rowell. M. Farris prétend, entre autres choses, que la destination finale d'une cargaison importée peu pour le Canada, à condition que son revenu n'en souffre pas.

A la séance d'hier, Henry Reifel, président de la British Columbia Breweries and Distillers, a de nouveau témoigné. Il a désigné un nommé Billy McArthur comme le récipiendaire d'un chèque de \$7200, pour des fonds de campagne électorale.

M. Glenn C. Hyatt, courtier de Vancouver, a déclaré que Henry Reifel lui a remis \$42,000 pour le fonds électoral libéral. Cet argent a été remis à qui de droit. Il a servi d'intermédiaire pour qu'on ne sache pas que cet argent avait une fin politique.

Hyatt n'a pas demandé la protection de la Commission parce qu'il ne considère pas qu'il a mal agi.

Violent incendie à Memramcook

Moncton, N.-B., 17. — Un incendie a presque totalement détruit l'hôtel de Memramcook vers 2h. 30 hier après-midi. Les flammes ont été découvertes à l'étage inférieur. Une partie seulement du mobilier de l'hôtel a pu être mise hors de danger, et il a cependant souffert des dommages. L'édifice était la propriété de M. J.-P. Sherry, de Memramcook, et M. A.-D. Leblanc exploitait l'hôtel. L'immeuble était évalué à \$10,000.

Le grand vent qu'il faisait lors de l'incendie, a charroyé des charbons enflammés sur quelques habitations du village, mais toutes ont pu être épargnées, sans trop subir d'avaries.

Les dindes de Charlevoix

Québec, 17 (D.N.C.) — La vente annuelle des dindes, poulets, oies et moutons à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, vient de se terminer. Un premier rapport parvenu à Québec laisse voir que cette vente fut un record. On a vendu environ 400,000 livres de viande.

De nombreux cultivateurs, venus des paroisses du comté de Charlevoix, ont vendu environ 70,000 livres de dindes. Le prix moyen de la dinde a été de 40 cts la livre. Le poulet s'est vendu 25 et 30 cts la livre. L'oie s'est vendue à 20 cts la livre et le mouton à 16 sous.

Reprise de Dicky

La Société Canadienne de Comédie a donné hier soir, en reprise, la comédie d'Armont, Gerblond et Manoussi, "Dicky", au profit des aveugles de Nazareth. La représentation a eu lieu au Monument National et a obtenu un grand succès.

MM. Maurice Marchand, Aimé Durand et Miles Jeannette Brisset, A. Martin ont exécuté plusieurs morceaux de musique et ont été très applaudis.

LA TRAGÉDIE DU LAC SAINT-JEAN

C'EST EXAGÉRÉ C'EST UNE COMÉDIE!

De l'Action Catholique du 15 décembre: Après un silence prolongé, on attendait évidemment un mot d'ordre, — le mouvement de défense est déclenché. On a choisi le point d'appui: l'exagération.

Des gens très bien, en causant après dîner ou au cours d'une réception fashionable, se disent tranquillement entre eux: Vous savez, cette affaire du Lac Saint-Jean, c'est très exagéré.

Et un ministre, à l'heure du champagne, et au milieu de la fumée des cigares qui couronne les dîners de clubs, jetai dédaigneusement les mots: Ce n'est pas une tragédie, c'est une comédie.

J'ai sur ma table une lettre que je viens de recevoir; elle est d'un vieil amant de la terre à laquelle il est resté toujours fidèle. Il a vu son père abattre le premier arbre sur la terre qu'il occupe aujourd'hui, et qu'il voudrait transmettre à ses fils: "Voilà comme ils nous traitent, nous les habitants, parce que nous ne sommes que des habitants..." Et l'écriture, devenue ici lourde et saccadée, trahit l'indignation de cet honnête travailleur, froissé dans les fibres les plus profondes de son sentiment de la justice.

Je comprends cet homme; et qui ne le comprendrait pas? A Québec, il s'exécute depuis longtemps des travaux importants dont plusieurs sont d'intérêt public. Ces travaux ont souvent traîné en longueur. Pourquoi? Arrive-t-il un règlement avec certains propriétaires de terrains ou d'édifices. Malgré l'urgence, la nécessité, l'utilité de ces travaux, on n'a même pas eu l'idée de passer par dessus le droit du plus humble des propriétaires en cause. L'achèvement de la Côte d'Abraham a été retardé de ce fait; et si à un endroit la Côte Franklin a eu durant un certain temps un tournant dangereux, c'est qu'il fallait respecter la volonté d'un propriétaire.

Surtout on n'a commencé par prendre, occuper, démolir. Même au temps de Frédéric de Prusse on n'en agissait pas ainsi.

A Québec encore, les visiteurs qui voient les alentours de notre parlement sont souvent frappés d'une chose: la persistance de quelques constructions qui, faisant enclaver dans le terrain, brisent l'harmonie de l'ensemble, et qui sont restées là par respect du droit de propriété. Il n'y a pas eu entente avec le gouvernement, cependant tout puissant, et qui comme Frédéric de Prusse, avait le pouvoir de prendre, et le modeste propriétaire, qui a continué de croire, comme le meunier Sans-Souci, à la justice.

Il y a, à Québec comme ailleurs, des gens qui sont propriétaires de quelque chose qu'ils n'ont jamais vu, dont ils n'ont aucune idée, qu'ils sont prêts à vendre au premier venu pour le moindre profit; il y a les spéculateurs qui conçoivent, essayent de toucher à ce qui leur appartient, fut-ce une simple commission. Immédiatement les tribunaux seront requis d'intervenir, et le branle-bas ne cessera que tout ne soit revenu au moins à la légalité.

Les propriétaires ruraux qui ont défriché et mis en valeur les terres qu'ils occupent sont-ils moins propriétaires que les citadins ou que le premier spéculateur venu?

Au Lac Saint-Jean, on a commencé par prendre la propriété, puis ensuite, après que les déposés eussent trouvé des organes capables de faire savoir au public qu'on s'emparait de leur bien, on a dit: Nous avons l'intention de payer. Nous voulons payer. Nous paierons largement.

Mais alors le voisin à qui il en prend fantaisie pourrait tout simplement reculer sa clôture, empiéter de cinq ou dix pieds sur mon terrain, et dire ensuite: — J'ai l'intention de payer. Je veux payer. Je paierai largement.

Si pareilles moeurs et coutumes s'implantaient chez nous je présume que l'on reverrait bientôt l'époque où tout se réglait au bâton; celle où quelqu'un ne restait propriétaire que dans la mesure où il était plus fort que son voisin.

Et c'est cependant ce qui se passe au Lac Saint-Jean.

Et à ceux qui se plaignent ou qui se font des échos des déposés, des, on dit: — Vous exagérez; vous êtes des comédiens!

Je maintiens que, n'y eût-il qu'un seul propriétaire traité de la façon que nous voyons des centaines de possesseurs de terres ont été traités au Lac Saint-Jean, si le gouvernement qualifie sa plainte d'exagération ou de comédie; s'il essaie de la noyer sous l'énumération des sommes dépensées par les spoliés, et si l'on laisse tomber dans notre sol des germes d'anarchie.

Jules DORION.

La session en Colombie-Anglaise

Victoria, 17 (S.P.C.) — Le lieutenant-gouverneur Randolph Bruce a ouvert la session de la législature provinciale hier.

Le ministre des finances a présenté son rapport pour l'année terminée le 31 mars dernier. Il en résulte que la dette de la province a été réduite de \$2,810,000, c'est-à-dire qu'elle n'est plus que de \$76,786,000.

Les ventes des liquors pour les six mois terminés le 30 septembre ont été un peu supérieures aux deux périodes de six mois précédentes, soit \$6,999,770.

Les profits pour les derniers six mois ont été de \$1,555,524. Ils furent plus élevés pendant la période précédente à cause du montant résultant des permis pour la vente de la bière.

DEMANDES DES INTERNATIONAUX

REQUÊTE DU CONGRÈS DES MÉTIERS ET DU TRAVAIL DU CANADA A M. MAGKENZIE KING

Ottawa, 17 (S.P.C.) — Aux nombreuses demandes qu'une délégation du Congrès des métiers et du travail du Canada lui a présentées, hier, M. King a promis de les faire étudier par les départements intéressés puis de les soumettre ensuite au conseil des ministres.

Les suggestions de la délégation sont au nombre d'une quarantaine. Elles comprennent une subvention aux chômeurs, un système d'assurance contre le chômage, la mise en vigueur de la journée de huit heures dans tous les cas où le fédéral peut intervenir, une nouvelle législation pour assurer une journée de repos chaque semaine, un amendement au code criminel pour permettre le "piquetage" pacifique en temps de grève; le remboursement complet des dépensés de la Home Bank; une politique nationale du combustible; la réforme du Sénat; un amendement à la loi électorale afin que les ministres ne soient pas obligés de se faire réélire; une pension de vieillesse d'au moins \$30 par mois payable à partir de l'âge de 65 ans aux personnes qui auront au moins demeuré 15 ans au pays; divers changements à la loi d'immigration; des mesures au sujet des étiquettes d'unions et des facteurs les jours de Noël et du premier de l'An.

Au sujet de la journée de huit heures, les délégués ont protesté parce qu'on oblige les gardes des pénitenciers à travailler de 11 à 13 heures par jour.

Au sujet de la politique du combustible, on dit qu'il en résulterait une amélioration considérable de l'industrie houillère un grand développement de nos exploitations, du travail agricole, pour nos mines et une distribution plus étendue de ce produit.

Parmi les changements suggérés à la loi d'immigration, est le rappel des mesures prises à la suite de la grève de Winnipeg en 1919, concernant la déportation et la liberté de parole et de la presse.

On demande aussi d'amender l'Acte de l'Amérique britannique du nord de manière à permettre au fédéral de légiférer d'une manière plus étendue au sujet du travail.

Pour abolir les appels au Conseil privé et faire de la Cour suprême la dernière Cour d'appel; pour permettre au fédéral de mettre en vigueur la loi Lemieux.

Les délégués ont aussi demandé qu'il ne soit pas permis aux compagnies industrielles de maintenir des forces armées qu'elles pourront employer contre les ouvriers en temps de grève, pour donner au fédéral un pouvoir discrétionnaire lorsqu'une province ou un municipalité lui demande d'envoyer des forces armées en temps de grève; l'abolition des subsides pour l'entraînement militaire dans les écoles.

On demande d'abolir la taxe de vente avant de considérer une autre diminution de l'impôt sur le revenu et de nommer un représentant ouvrier à la Commission du tarif.

Parmi les suggestions au sujet des élections, on s'oppose à ce que les officiers rapporteurs soient nommés par le gouvernement et on demande la représentation proportionnelle au moment du vote transmissible. On recommande que les jours d'élection, les employés aient une demi-journée de congé et qu'ils soient payés quand même. On s'oppose au dépôt exigé des candidats parce que c'est comme une punition à la pauvreté. On proteste de nouveau contre l'entrée de travailleurs qui sont engagés d'avance, à moins qu'il soit prouvé qu'il y a un véritable besoin de ces ouvriers.

Au sujet de l'émigration, on demande au gouvernement d'intervenir auprès du gouvernement américain pour que tous les citoyens canadiens qui s'en vont aux Etats-Unis soient traités de la même manière, quel que soit le pays où ils sont nés.

Feu M. Elie Robitaille

Saint-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — M. Elie Robitaille, du village La Providence, est décédé après une brève maladie, à l'âge avancé de 83 ans et deux mois. Il laisse un fils, Joseph, du village La Providence; un frère, Jean-Baptiste, de Cohors, N. Y., ainsi que de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu en la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Le service funèbre a été chanté par le R. P. Nicolas Ferron, O.P., assisté des RR. PP. Dominique-Augustin Turcotte, O.P., curé de la paroisse, et J.-M. Gauvreau, O.P., comme diacre et sous-diacre. Le Père Turcotte fit l'absoute. Les porteurs étaient MM. J.-B. Ravenelle, Eustache Aubertin, Ch. Lapointe, Joseph Bellerose, Z. Delisle et François Leclerc.

Mgr Versiglia

Avant son départ pour la Chine, ce matin, Mgr Versiglia, vicaire apostolique de Shin-Chow, a tenu à dire toute sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont prodigué leurs soins, pendant la longue maladie qui l'a retenu à l'hôpital Notre-Dame.

Il gardera d'eux tous, dit-il, le souvenir le plus ému.

LA CHARTE DE SAINT-HYACINTHE

AMENDEMENTS QU'ON SOUMETTRA À LA PROCHAINE SESSION PROVINCIALE

Saint-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — A une réunion spéciale du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, on a décidé que la cité de Saint-Hyacinthe demanderait à la Législature provinciale d'importantes amendements à sa charte actuelle. Les échevins Payan, Demers, Daigle, Godbout et Chevalier étaient présents, formant quorum sous la présidence du maire T.-D. Bouchard. Sur la motion de l'échevin Payan, appuyé par l'échevin Godbout, il fut unanimement résolu:

1. — Que la cité demande à la Législature de Québec d'amender sa charte afin d'empêcher la prescription des taxes spéciales imposées de 1919 à 1920, d'assurer la perception des taxes spéciales sur les terres en culture; d'augmenter ses pouvoirs concernant le nettoyage des rues en toute saison, et la perception des taxes sur l'électricité et le téléphone; d'autoriser un emprunt pour l'aqueduc sans le soumettre à un référendum; de lui permettre de percevoir toutes les taxes, excepté la taxe immobilière et la taxe des locaux, par permis ou licence; de prélever une taxe sur tous les biens immobiliers de la cité pour subvenir aux dépenses de police et de protection contre le feu;

2. — Que les services de M. John Ahern, avocat, soient retenus pour préparer les amendements mentionnés à la charte, et qu'il soit autorisé à représenter la cité devant la Législature, pour cette législation.

Et la séance est levée.

Chez les constructeurs

PROJET D'UN CONSEIL D'APPRENTISSAGE POUR LES CONSTRUCTEURS — LA SECTION FRANÇAISE NE SE FUSIONNERA PAS AVEC MEMBRES ANGLAIS DU "BUILDER'S EXCHANGE"

Les membres du "Builder's Exchange" ont tenu leur assemblée générale régulière hier soir, à l'Hotel Queen's, sous la présidence de M. J.-A. Cook.

M. W. Sprague, de Toronto, a exposé le mouvement qui se fait actuellement dans l'Ontario pour établir un conseil d'apprentissage pour les jeunes gens qui se destinent au métier de constructeurs. Ce conseil formé des représentants des écoles techniques, de l'architecture et de l'Institut des Ingénieurs du Canada veillerait à assurer à ces jeunes gens une formation rapide et complète. Il pourrait par exemple trouver de l'emploi aux apprentis renvoyés pour cause de mort saison par un patron etc.

M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique dans la province, a remercié le conférencier.

M. J.-C. Reilly, secrétaire de l'Association de construction canadienne et des Industries de Construction illustre au moyen du cinéma, l'évolution de la construction au Canada. Depuis quelques années les grosses constructions se sont multipliées, tel par exemple, l'entrepreneur à grain de Montréal, le Château, etc. La construction de 1911 teup, s'est accrue dans la proportion de millions de dollars et Québec tient la tête de toutes les provinces pour le nombre et la valeur de ces constructions.

Après le dîner-causerie, les membres de la section française se sont réunis sous la présidence de M. J.-A. A. Leclair, pour étudier l'opportunité pour la section française de s'amalgamer avec la section anglaise. La majorité des membres s'est opposée. La section française a ses problèmes particuliers et le bilinguisme que nécessiterait de la fusion, serait une cause de lenteur dans les procédures. Les élections annuelles de la section auront lieu le 20 janvier.

Message permanent

Québec, 17 (D.N.C.) — S. Ex. le gouverneur général du Canada, à l'occasion de sa visite à Québec, a envoyé le câblogramme suivant au maire de la ville de Hastings, qui a récemment remis à la ville de Québec un vieil écusson enlevé de Québec lors du passage du général Murray:

"A ma première visite officielle à Québec, on a fait allusion, à plusieurs reprises, au don généreux que la cité de Hastings a fait à cette cité, en lui retournant l'écusson à son ancien domicile. Cet écusson est maintenant placé à l'hôtel de ville et c'est le gage permanent de l'amitié des deux villes."

Willingdon, gouverneur-général.

N'oubliez pas... que l'abonnement au "Devoir" est l'un des plus beaux, des meilleurs cadeaux que vous puissiez faire à vos amis.

\$6 au Canada, \$8 aux Etats-Unis, \$10 pour les autres pays.

Chez Dupuis

OUVERTS TOUTS LES SOIRS JUSQU'AU JOUR DE L'AN

Les Cigares qu'il acceptera avec plaisir

Visitez nos comptoirs de cigares. Notre assortiment comprend plus de 100,000 cigares; par conséquent, il vous sera facile de faire votre choix ici.

Table listing various cigarette brands and prices, including 25 cigarettes Artiste, 25 cigarettes Peg Top, etc.

LE PERE NOEL INVITE

les petits enfants à venir le voir demain avant-midi si possible. Il est à sa grotte tous les jours de 10 à 11 a.m. et de 3 à 4 p.m. Entrée, .05

Chaque petit visiteur reçoit une bonbonnière-souvenir. Gérez votre car elle est numérotée et vous pouvez gagner un prix.

Voici les 50 numéros gagnants choisis par le Père Noël cette semaine:

Table listing winning numbers for the Père Noël contest, such as 10838, 23219, 20802, etc.

VENEZ CHOISIR SON CADEAU A NOTRE RAYON DE LA MERCERIE

Cravates pour Cadeaux. Jolies cravates, chacune dans une jolie boîte. .50, .75, 1.00, 1.35, 1.50, 2.00, 2.50 et 3.00

Echarpes pour Hommes. 3 offres spéciales pour samedi

No 1 ECHARPES en tricot de soie dans une grande variété de nuances pour hommes et garçons. Valeurs de 1.50 et 1.85 tant que le lot durera. .95

No 2 1800 Echarpes en tricot en blanc uni et dans une grande variété de nuances et de dessins. Il y en a parmi qui valent jusqu'à 3.50 pour .95

No 3 ECHARPES en tricot, tout en soie, dans un beau choix de nuances et de dessins. Samedi, chacune: 2.95

Mouchoirs en soie. .50 - .75 - 1.00 - 1.25 - 1.50 - 2.00 et 3.00

Autres suggestions. CANNES 1.00 à 15.00. PARAPLUIES 1.00 à 15.00. ROBES DE CHAMBRE 5.95 à 49.00. CHAUSSETTES .50 à 2.00. GANTS EN LAINE .75 à 4.50. GANTS EN CHEVREAU 2.00 à 6.50. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée

Offre spéciale de Chaussures pour Hommes. BOTTINES OU SOULIERS en veau noir, brun ou tan; semelles en cuir solide à trepointe Goodyear; formes modernes à la mode. Pointures: 35 à 40 dans le lot. La paire 3.98

Demandez nos chaussures DUPREX - Elles sont sans égales à 5.00

Aussi grand assortiment de COUVRE-CHAUSSETTES, PANTOUFLÉS, GUÊTRES, etc. à des prix modérés. Dupuis Frères - Au rez-de-chaussée

DES JOUETS ET ENCORE DES JOUETS!

Table listing various toys and their prices, including PONY KAH avec tête de cheval, JAZZBO JIM, etc.

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Pour votre Crèche de Noël. ENFANT JESUS en cire, avec cheveux blancs naturels, 25 poches de hauteur - chacun .25, etc.

EPICERIE. Spéciaux pour samedi. TOMATES DE CHOIX; boîte grandeur ordinaire. 12 boîtes pour 1.39. BLE D'INDE (Colonial). 12 boîtes pour 1.39. Dupuis Frères - Au sous-sol

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. Rue Sainte-Catherine, Montréal, Saint-Anne et Saint-Christophe. J.-N. Dupuis, Prés. Albert Doulos, Vice-Prés. A. J. Dupuis, Directeur-Gérant

CIGARES ARTISTE. toujours appréciés! Image of a man in a suit.